

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 27 69 0 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 50
3 mois Fr. 13.— 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Economie suisse: A la recherche d'une thérapeutique

La recherche médicale tend à définir la cause des affections, puis à expérimenter des thérapeutiques afin d'établir celle d'entre elle qui est le mieux à même d'agir avec succès.

La science économique travaille selon le même processus pour déterminer les moyens d'action les plus efficaces pour lutter contre une évolution économique non-souhaitable.

Comme le pharmacien conserve des réserves de médicaments divers, prêts à être dispensés, les autorités devraient disposer d'un arsenal de moyens d'intervention sur l'économie. Or, si la Suisse est l'un des pays d'Europe où la consommation médicale va en augmentant à un rythme rapide, elle demeure le pays le moins armé pour lutter contre les fluctuations économiques.

A chaque fois que se pose un diagnostic, le remède fait défaut et c'est à la hâte que les pouvoirs publics tentent d'en trouver un. Or, la lourdeur de notre démocratie rend difficile l'administration de la potion appropriée.

Très limitée dans son action parce que les grandes banques commerciales disposent d'avares importants à l'étranger et par le fait que les principales industries disposent souvent d'une marge appréciable d'autofinancement, la Banque Nationale n'est pas en mesure de remplir le rôle qui est celui des autres instituts d'émission à l'étranger: intervenir sur l'économie dans le cadre de mesures monétaires pour éviter la récession ou d'éventuelles distorsions dans le rythme d'expansion.

La Confédération, quant à elle, n'a pas de planification ni de programmation économique et les pouvoirs qui sont les siens en matière de main-d'œuvre étrangère ne sont pas utilisés comme moyens d'intervention économique.

Les pouvoirs publics sont donc ainsi dans l'obligation de devoir demander à nouveau, à chaque manifestation d'une distorsion du développement économique — comme c'est le cas maintenant en raison de la reprise de l'inflation — que des moyens d'intervention leur soient fournis. Cela entraîne tou-

tefois la réaction immédiate des milieux économiques visés directement par les mesures préconisées et leur intervention auprès des corps constitués pour que ceux-ci en limitent soit l'ampleur soit la durée.

L'actualité de ces derniers l'a démontré à nouveau avec le refus de l'Instrumentarium devant donner à la Banque Nationale les moyens de son action et l'adoption d'une convention volontaire avec les banques commerciales. Les més-aventures du projet de dépôt à l'exportation l'ont confirmé une nouvelle fois avec un premier refus des Chambres d'accepter la proposition initiale du Conseil fédéral et la discussion actuelle difficile de la deuxième version.

L'acceptation ou le refus du dépôt à l'exportation ne prend donc qu'une importance très relative dans ce contexte face au vrai problème, celui de donner aux pouvoirs publics, d'une manière permanente, les moyens de leur action.

P. WYSS-CHODAT.

Chambres fédérales: Démocratie vivante et droits des travailleurs

M. von Moos, chef du Département de justice, a accepté mercredi, au Conseil national, deux postulats concernant notre système politique, l'un de M. Tanner (ind., ZH), demandant que l'on abaisse de 20 à 18 ans l'âge minimum pour exercer le droit de vote, l'autre de M. Binder (cons. chr.-soc., AG), suggérant une réforme du système électoral (création d'arrondissements électoraux plus petits).

Il ne fait pas de doute, a dit M. von Moos, qu'il faut rechercher les moyens de rendre notre démocratie

plus vivante. Une commission d'experts, déjà saisie du postulat Wilhelm sur les arrondissements électoraux dans le canton de Berne, examinera également les questions soulevées par MM. Tanner et Binder, et fera rapport au gouvernement qui, à son tour, informera les Chambres et leur fera des propositions. Dans ce sens, les postulats ont été acceptés sans opposition.

En début de séance, le conseil avait rejeté par 102 voix contre 4 une proposition de M. Forel (PDT, VD) de ne pas approuver la gestion du Département militaire.

En séance de relevée, le conseil a débattu des problèmes agricoles. Il a notamment accepté, malgré une vive opposition, une motion de M. Etter (PAB, BE) demandant que la Confédération prenne à sa charge la « dette paysanne » du compte laitier (46 millions).

Le conseil a traité ensuite trois interventions relatives aux droits des travailleurs. Le président de l'Union syndicale, E. Wüthrich (soc.), relève qu'à la suite des concentrations d'entreprises, ou de mesures de rationalisation, des travailleurs risquent d'être déplacés ou congédiés. Quelles mesures le Conseil fédéral compte-t-il prendre pour prévenir les suites du « chômage technologique », pour assurer le droit des travailleurs d'être entendus, pour faciliter la réadaptation, pour garantir les prestations sociales? M. Schuetz (soc., ZH), dans une motion, réclame précisément de telles mesures. Quant à M. Trottmann (cons. chr.-soc., AG), par une interpellation, invite le gouvernement à discuter de ce problème avec les partenaires sociaux.

Le conseiller fédéral Brugger accepte cette suggestion. Il accepte aussi la motion de M. Schuetz sous forme de postulat. Toutefois, il déclare que le phénomène de concentration économique n'est pas alarmant en Suisse.

Pour sa part, le Conseil des Etats a approuvé, mercredi, le compte d'Etat de la Confédération pour 1969, qui se solde par un confortable bénéfice de 446 millions de francs. Les finances de la Confédération se portent donc très bien, a constaté le président de la commission, qui a fait état notamment de la réduction bienvenue des subventions agricoles.

Dans la discussion des chapitres, on a insisté sur la nécessité d'accélérer la construction des autoroutes. Le coût total du réseau se montera probablement à 19 milliards de francs. Il semble judicieux de porter progressivement la tranche annuelle de 700 à 800 millions de francs.

Une idée derrière la tête

Animé, comme nombre d'autres citoyens, du noble désir de voir notre vie civique retrouver une vigueur sans laquelle la démocratie n'est qu'illusoire, le conseiller national Binder propose une réforme du système électoral. C'est très bien: il faut sans cesse se soucier d'améliorer, d'adapter nos structures, afin de les rapprocher de l'idéal. Or, donc, M. Binder, qui porte pourtant sans gêne apparente l'étiquette de conservateur, propose une réforme: la chose, à elle seule, devrait suffire à prouver non pas qu'on voit de tout à notre époque, mais surtout que le problème est d'une brûlante importance. Mais il y a mieux: M. von Moos, conseiller fédéral comme chacun sait, et conservateur à n'en plus pouvoir comme beaucoup le déplorent, a répondu en substance, à M. Binder: « Je vous ai compris ». Plus de doute possible, donc, l'évidence du problème était vraiment flagrante. Pourtant, il n'y a pas de miracle.

Quand deux conservateurs sont d'accord pour une réforme, il ne peut s'agir que d'une réforme qui fasse faire marche arrière aux institutions. En proposant la sienne, M. Binder a une idée derrière la tête, mais elle a passé inaperçue semble-t-il: son plan prévoit des arrondissements électoraux plus petits, fort bien; qui permettent un contact meilleur entre électeurs et candidats, très joli; mais qui reprennent le système majoritaire, voilà l'astuce. Le motionnaire l'a dit: « pour pallier les inconvénients de la proportionnelle ». Or, quel inconvénient la proportionnelle a-t-elle aux yeux d'un conservateur, sinon celui de donner sa place à la gauche? Il s'agira de se méfier de ce nouveau réformiste de droite. Très discrètement, à grands coups de sourires et d'arguments civiques, un mouvement se dessine dans la bourgeoisie pour raffermir artificiellement des positions qu'elle sent ébranlées.

M.-H. KREBS.

Mexico: Les champions gardent leurs chances



Avec sa victoire de 1 à 0 contre la Roumanie, le tenant actuel du titre, l'équipe britannique, conserve ses chances aux championnats du monde de football. Notre téléphoto de Guadalajara montre une séquence du match de mardi où Bobby Moore (à droite) affronte le Roumain Lucescu. On lira les reflets de la journée d'hier du «Mundial» en page 4.

QUATRIÈME PAGE

Un jour en Suisse

● UNE ALERTE A LA BOMBE donnée par un coup de téléphone anonyme, a provoqué hier après midi l'évacuation et la fouille complète de l'Université de Genève; la police n'a toutefois rien trouvé et ce matin, l'Uni a repris normalement son activité. C'est la troisième mauvaise plaisanterie de ce genre en deux semaines à Genève. — ● Un incident a marqué, à Genève toujours, l'ouverture de la CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL qui siègera jusqu'au 25 juin: une dactylo colombienne a fait une grève de la faim pour protester contre son licenciement du BIT. Elle a pu y mettre fin hier soir, car le syndicat des employés du BIT s'est solidarisé avec elle et a obtenu de la direction que la dactylo soit réintégrée provisoirement et que son cas soit réétudié. — ● LA GREVE DE STABIO toucherait à sa fin, et cela sans que la direction de la fabrique Savoy ait concédé autre chose qu'une augmentation de 5% des salaires. Mercredi, 145 ouvriers travaillaient, 31 étaient portés malades et 20 seulement poursuivaient la grève. Mais l'usine a réussi à congédier impunément 60 grévistes, tandis que 16 autres donnaient

d'eux-mêmes leur congé. Plus de négociations, plus d'intervention de l'Etat: c'est l'échec pour les travailleurs et la victoire pour les patrons. Il y aura des leçons graves à tirer... — ● A DEUX VOIX DE MAJORITÉ, les citoyens de la commune bernoise d'Uebeschi, près de Thoun, ont refusé le droit de vote aux femmes. — ● ON S'APPROCHE DES UNITÉS DE TOLERANCE concernant la pollution atmosphérique en Suisse a constaté un médecin zurichois qui parlait de ce problème devant le congrès de l'Union pétrolière. — ● C'EST UNE ESPECE D'AUTOGESTION qu'avaient introduite les employés d'un restaurant lausannois: un chef de rang, un chef de bar, quatre cuisiniers et six serveurs se partageaient les recettes des repas! Le patron a subi une perte de 14 000 fr. Il y a eu finalement arrangement, mais les employés ont été condamnés, avec sursis, à des peines de 7 à 30 jours de prison. — ● UN MOTOCYCLISTE A ÉTÉ TUÉ en ville de Berne par une voiture, et un paysan tessinois a été TUÉ PAR UN TAUREAU à Cureglia. — ● On annonce la mort survenue à Genève des suites d'une crise cardiaque, de M. Adrian CONAN-DOYLE, le fils du célèbre créateur de Sherlock Holmes.

A PROPOS...

Une voix:

« ce sont des parents comme beaucoup d'autres qui savent que tout a changé mais qui continuent de l'ignorer dans tout ce qu'ils font et surtout ce qu'ils ne font pas ce sont des parents qui discutent en famille du carnet scolaire et parfois des affaires de famille et qui discutent ensuite seuls d'autre chose et toujours des affaires de famille le cancer de la tante Yvonne ou la maîtresse de l'oncle Gaspard »

ce sont des parents qui mènent leur descendance en habits adéquats le dimanche dans un musée ou dans un cinéma pour toutes les oreilles »

et qui sortent parfois le soir avec l'ainé pour lui faire un plaisir et pour se faire plaisir surtout ils ne discutent que très peu de politique et c'est déjà trop »

ils ne discutent jamais de sexualité et c'est encore trop »

quand le père juge les temps accomplis il prend à part son fils et son ton solennel pour lui donner des explications indispensables et

suffisantes et que l'autre connaît déjà avec une moue embarrassée et pudique en ajoutant que la masturbation rend impuissant fou et damné pour l'éternité »

ce sont des parents qui ne vont presque jamais à l'église et qui exigent que leur fils y soit toujours et qui le traitent de salaud quand il jure »

ce sont de bons parents qui ne font aucun effort particulier pour ne pas comprendre et qui ne comprennent jamais les événements de mai et la révolte de leur fils »

et ce sont des enfants leurs enfants qui ne parlent pas parce que c'est interdit et qui iront chercher la vie et la vérité ailleurs et qui la recevront et qui ne la recevront pas et qui erreront peut-être sur les chemins spirituels est-ce nécessaire et ils écouteront les explications empreintes de mystère dans les cours d'école et ils ne comprendront jamais leurs parents... »

Il a dix-huit ans. Ce pourrait être mon fils. Ce pourrait être le vôtre... Au fait, vous êtes-vous reconnus? Jeanlouis CORNUZ.

La Chaux-de-Fonds



COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter

saucisse de Lyon
spéciale 375 g. **2.75**

lard en plaque
1^{er} choix 100 g. **-.65**

prix Coop + timbres Coop

fraises **2.50**
le panier de 1 kg. env.

tomates de Hollande
le kg. **2.50**

prix Coop + timbres Coop

vendredi
cake pyramide
au kirsch **2.50**

samedi
couronne fourrée
aux amandes **2.—**

prix Coop + timbres Coop

COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter

LE RESTAURANT CITY DE LA MAISON DU PEUPLE
a loué pour vous un téléviseur pour la période
des championnats du monde de football.

**TOUS LES SOIRS,
VENEZ SUIVRE
CES MATCHES EN DIRECT
AU RESTAURANT CITY**

C'EST VRAI!
Il y a un problème...

Utilisés comme instrument de production
par les capitalistes, les travailleurs étrangers
sont maintenant utilisés comme instrument
politique par les forces d'extrême-droite.

Ces travailleurs sont-ils responsables de la situation ?

NON! M. Schwarzenbach !

L'initiative veut en faire des boucs émissaires, détourner sur eux — qui n'ont été que des instruments — les justes griefs des travailleurs à l'égard des erreurs et des abus du capitalisme. M. Schwarzenbach poursuit un tout autre but que la défense des salariés. Il a montré au Conseil national qu'il était leur ennemi, celui des locataires, celui des pacifistes. Pour parvenir à ses louches desseins, il emploie une tactique exactement semblable à celle qu'emploie toujours le fascisme à ses débuts. Rappelez-vous: dans l'Allemagne des années trente, n'a-t-on pas fait croire aussi aux travailleurs que les Juifs étaient la cause de tous leurs soucis ?...

Parti socialiste, La Chaux-de-Fonds

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

29 mai 1070

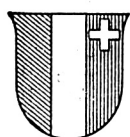
Promesse de mariage

Falton Jean-Claude, étudiant ingénieur horloger ETS, et Chastellain Dominique-Françoise.

Marriages

Henchoz Pierre-André, ingénieur ETS, et Holtz Pierrette-Irène.
Guélat Georges-Albert, retraité, et Richoz Blandine-Adèle.
Maradan Jean-Claude-Roger, ouvrier du bâtiment, et Thévoz Lucienne-Flora.

OFFRES D'EMPLOI



Département
de l'instruction
publique

MISE AU CONCOURS

Un poste de

COMMIS
à l'Office régional
d'orientation scolaire
et professionnelle
de Neuchâtel

est mis au concours.

Obligations: formation en secrétariat, goût pour les chiffres.

Traitement: classes 11 ou 10.

Entrée en fonctions: à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château de Neuchâtel, jusqu'au 10 juin 1970.

Méroz «pierres» s.a.

MANUFACTURE DE PIERRES D'HORLOGERIE
Avenue Léopold-Robert 105
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

engage

secrétaire

Nous demandons: parfaite maîtrise du français, bonnes connaissances de l'anglais, esprit d'initiative, capacité de travailler de manière indépendante.

Nous offrons: place stable, travail extrêmement varié, traitement en rapport avec les prestations fournies.

Faire offres manuscrites détaillées.



MISE AU CONCOURS

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de

CONCIERGE

pour une partie du Centre scolaire de Bellevue.

Poste à plein temps de la classe 9 de l'échelle des traitements communaux. Le cahier des charges peut être consulté à la direction de l'École pré-professionnelle, rue du Temple-Allemand 115 (téléphone 3 21 96). Les offres de services, avec renseignements sur les activités présentes et antérieures, doivent être adressées à M. A. Dubois, directeur de la Section préprofessionnelle de l'enseignement secondaire inférieur, rue du Temple-Allemand 115, jusqu'au 17 juin 1970.

COMMISSION SCOLAIRE



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS

La ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste

**d'employé
de bureau**

au Service des contributions.

Traitement: classes 11, 10 ou 9. Possibilités d'avancement.

Exigences: certificat fédéral de capacité d'employé de commerce ou titre équivalent.

Offres manuscrites avec curriculum vitae et références au directeur des Finances, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 2 juin 1970.

Le directeur des Finances: Robert MOSER

Abonnez-vous à notre journal!

LOTERIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à Grächen/Vs



engagée

Une activité fructueuse de dix années!

Le groupe de couture des Femmes socialistes de La Chaux-de-Fonds a « rendu son tablier », comme on dit en langage horloger quand on abandonne définitivement un travail. Après une période productive de dix ans, ces dames ont effectivement décidé de mettre un terme à leur activité de tricoteuses, de brodeuses, de couseuses, de bricoleuses, etc., grâce à laquelle de charmants objets, des plus divers, ont abondamment approvisionné les ventes du Parti socialiste local et permis d'encaisser de jolis bénéfices.

Au terme de cette activité décennale, nous tenons à remercier ici toutes les dames qui ont consacré une partie de leurs loisirs, voire de leur temps souvent minuté, à toutes sortes de travaux manuels dans un but uniquement de solidarité. Elles peuvent avoir la certitude que leur dévouement a été justement et dignement apprécié.

Il convient ici, pour pouvoir juger de la valeur de son travail, de souligner que le groupe de couture, dès ses débuts, n'a jamais reçu aucune subvention de qui que ce soit, qu'il était donc financièrement entièrement

indépendant et que, d'autre part, il a pu faire, au cours de ces dix années, les dons très appréciables suivants :

Au Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, 3050 fr.; au journal « Le Peuple-La Sentinelle », 2350 fr.; à la Jeunesse socialiste locale, 150 fr.; aide aux Femmes socialistes de l'Inde, 450 fr.; Noël 1967 des vieux membres de la section, 225 fr.; à partir de 1966, à chaque Noël, 50 fr. pour les malades de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, 200 fr.; en mai 1970, aux Femmes socialistes du Tessin, soutien à leur première campagne électorale en 1971, 200 fr.; en mai 1970, don au Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds d'un drapeau confectionné et brodé par les dames de la couture, d'un prix inestimable!

Donc, au total, un minimum de 6700 fr. dont ont bénéficié le parti local, notre journal, la Jeunesse socialiste et d'autres institutions, grâce à la diligence et au dévouement du groupe de couture des Femmes socialistes de La Chaux-de-Fonds.

Encore une fois un grand merci à toutes. Il fallait le dire!

Jy.

La ménagère mène une vie dangereuse

Si l'on pense à tous les dangers inhérents à l'entretien d'un ménage, la profession de ménagère n'est pas toujours la « bonne planque » qu'elle paraît être au premier abord. Elle est farcie de dangers; mais ne craignez rien, bonnes ménagères, ces dangers peuvent être facilement écartés; il suffit d'un peu plus d'attention dans les travaux routiniers. La constatation que précisément l'ouvrage qu'on accomplit le plus machinalement engendre un manque de réflexion regrettable peut permettre d'éviter des catastrophes.

Les cas les plus fréquents sont les suivants: tomber d'une chaise en lavant les fenêtres, explosion de poêles contenant de l'huile, incendies causés par des fers à repasser et — à chaque nouvel assaut du froid — par les fourneaux de fortune. Il faut mentionner tout particulièrement à ce propos les vieux fourneaux à pétrole fonctionnant mal, les radiateurs électriques placés trop près de matériaux combustibles, les vêtements mis à sécher sur les fourneaux, les cendres déposées dans des caisses, des cartons. « Il peut encore servir longtemps », disent les gens non seulement pour le poêle à pétrole, mais aussi pour le câble électrique abîmé. Or, ce raisonnement sommaire a été souvent à l'origine de l'incendie de nombreuses maisons.

Les nettoyages de printemps ne sont pas non plus absolument sans danger. Ils provoquent chaque année

des incendies et des explosions, car les vapeurs de benzine ou de gazoline qu'on emploie pour nettoyer les vêtements, les fenêtres, réagissent plus rapidement qu'on ne le croit à la plus petite étincelle. Ces étincelles prennent naissance plus facilement qu'on ne l'imagine généralement. Il suffit parfois d'enclencher un appareil électrique, de retirer une fiche, ou même d'un bref coup de sonnette à la porte d'entrée. La cire à parquet est aussi une cause fréquente d'incendie. Les enfants savent parfois mieux que les



Vie professionnelle

adultes que la cire à parquet brûle facilement; ils dérobent volontiers une boîte ou une bouteille d'encastrique pour jouer à y mettre le feu, mais c'est là un « jeu » des plus dangereux dans des mains inexpérimentées. Il est plus prudent de mettre ces récipients hors de leur portée!

On sait que le feu hypnotise les enfants. Jouer avec des allumettes, voilà un de leurs rêves préférés. La statistique des incendies le prouve abondamment; récemment, dans un canton de la Suisse allemande, sur six incendies graves survenus en moins d'une semaine, trois avaient été provoqués par des enfants jouant avec le feu... Les ménagères qui ne surveillent pas strictement leurs enfants dans ce domaine, qui laissent peut-être traîner des allumettes, vivent dangereusement!

En général cependant, ces risques peuvent être écartés; mais comme nous l'avons déjà dit, il faut davantage d'attention, surtout pour les travaux routiniers. Il serait peut-être bon, pour mieux s'en souvenir, d'écrire sur un billet, en style télégraphique, toutes les sources de danger entrant en ligne de compte, et d'épingler ce billet bien en vue, par exemple sur la porte de la cuisine. Cela vous aiderait certainement à écarter l'incendie du foyer familial qui vous est confié!

CIPI.

L'alcoolisme et la criminalité

Les automobilistes connaissent bien la fameuse limite du 0,8‰ d'alcool qui, si elle est dépassée, autorise à traiter de criminel celui ou celle qui, sous l'effet de l'alcool, a provoqué un accident. Or, l'alcool agit non seulement sur le comportement de l'automobiliste qui conduit. Il exerce aussi bien ses effets sur la conduite du travailleur en général, étant la cause de nombreux accidents professionnels, comme aussi sur l'individu en général, en l'entraînant à commettre crimes ou délits. Un quart des condamnés incarcérés au pénitencier de Lensbourg le sont pour abus d'alcool. Le nombre des alcooliques dans les cliniques psychiatriques a fortement augmenté — près de 100% en trente ans, et le nombre des décès dus à la cirrhose du foie s'est élevé dans les mêmes proportions.

Il importe donc de connaître à la fois les causes de l'alcoolisme et ses conséquences, de savoir quelle action il exerce sur l'organisme et comment il peut changer un état latent de l'individu en état de danger immédiat.

Les facteurs qui prédisposent à l'alcoolisme sont de divers ordres. Il y a les habitudes nationales ou locales, les contingences familiales ou professionnelles, l'éducation, des conditions de logement défectueuses, un déséquilibre alimentaire. Des spécialistes ont constaté qu'une carence en vitamines

B oblige l'organisme à compenser ce manque par un apport de boissons alcoolisées. Ainsi, dans les régions où l'on a coutume de consommer beaucoup de pain et peu de légumes frais, les gens boivent davantage de vin.

Il est possible de déterminer individuellement, selon le caractère de chacun, comment l'alcool est accepté par l'organisme et, d'autre part, quelles sont ses réactions sur le comportement. L'émotivité et le degré d'activité de l'individu fournissent des indications intéressantes. Si le faible se laisse aller à boire faute de volonté, le nerveux, lui, a besoin de boire parce qu'il recherche un excitant, tandis que le taciturne boit pour oublier et cherche dans l'alcool un stimulant. C'est parmi ces derniers que l'on remarque souvent des réactions agressives violentes pouvant conduire à l'homicide.

Des facteurs différents, d'ordre névrotique, tels un état passionnel, la frustration sexuelle, la jalousie, l'agressivité, un complexe d'infériorité peuvent aussi favoriser l'alcoolisme.

Les enfants séparés de leurs parents offrent un terrain favorable à l'alcoolisme, de même les déseuivrés, ceux qui ne savent pas à quoi employer leurs loisirs. Cela expliquerait peut-être pourquoi les jeunes commettent le plus souvent des actes délictueux non pendant la semaine, mais le sa-

medi et le dimanche. Des difficultés résultant de la désunion des parents, des erreurs d'éducation, une situation familiale qui se dégrade favorisent une évolution du psychisme vers un état dangereux qui peut conduire à un acte délictueux, accidentel ou non. Certains crimes commis par des alcooliques, voire par des non-alcooliques à la suite d'excès répétés de boissons sont la conséquence immédiate d'un tel état dangereux engendrant une agressivité ou une jalousie sexuelle qui éclate dans un acte criminel.

On le constate, l'alcoolisme favorise les crimes et les multiples parce qu'il abaisse et dégrade l'individu. En paralysant les facultés supérieures, l'alcool supprime la capacité de juger et l'individu devient un danger social. Aussi, la société, et nommément les pouvoirs publics ont-ils le devoir de recourir à des mesures de prévention contre l'alcoolisme, à des méthodes de guérison aussi qui soient un moyen efficace de combattre ce danger. Mais une telle action doit se doubler de vastes campagnes éducatives, d'une politique saine du logement et des loisirs, de lois sur le travail qui le rende moins inhumain à tous les échelons pour édifier un monde plus habitable, plus hospitalier dans lequel il ne soit plus question de guerres ni de bombe atomique.

N'est-ce pas là, pour nous autres femmes, une option à laquelle nous devrions tendre, tant par nos interventions dans les conseils et les parlements, que par notre attitude au sein de la famille et dans la société?

Jenny HUMBERT-DROZ.

J'achète mieux

Le deuxième numéro de l'année de « J'achète mieux », journal officiel de la Fédération romande des consommatrices, vient de paraître.

Portant l'accent sur les problèmes budgétaires et familiaux, ce numéro fait appel à la participation consciente des consommateurs.

Une enquête: « Combien coûte un enfant », un questionnaire auquel répondre en famille, un sujet brûlant: le prix de la viande, et, comme d'habitude, des renseignements et des tests sur des objets divers: collants pour dames, tapis de fond, la conservation de fruits et de légumes de chez nous, etc... vous informent objectivement, vous aident à choisir et à participer activement à ce groupe économique que sont les consommatrices.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Fédération romande des consommatrices, rue Etienne-Dumont 22, 1211 Genève 3.

FRC.

On est né pour les grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même. Buffon.

Qu'on nous laisse le temps des bikinis!



Ils sont fous, ces couturiers! A peine sortons-nous d'un hiver interminable et osons-nous rêver enfin de robes légères et de bikinis qu'ils nous reparlent fuseaux, anoraks et bottes... Tout récemment, en effet, les dix principales maisons de confection de Suisse ont présenté à Zurich leurs créations pour l'hiver 1970-1971. Tendances générales: pantalons collants, vestes allongées... mais zut! Laissons-nous plutôt aller au plaisir d'un printemps retrouvé. A tant accélérer la folle course de la mode, les couturiers ne méritent plus une attention et une obéissance béates!

Un thermomètre magnétique pourra détecter la présence du cancer dans le corps humain deux semaines après sa naissance

Depuis plusieurs mois, une équipe des services de recherches de la Faculté des sciences de l'Université de Liège s'est attachée spécialement à l'étude des causes du cancer, et à la mise au point d'une méthode de détection basée sur les propriétés magnétiques des tissus vivants.

Après avoir déterminé la résonance magnétique des différents organes, dans leur état normal, pour une série d'animaux et finalement pour l'homme, les chercheurs de l'Université de Liège ont découvert que les variations systématiques de l'intensité des signaux apparaissent lorsque l'on passe à des organes présentant des désordres pathologiques bien définis et constants principalement en tumeurs malignes.

Cette découverte dote la médecine d'une méthode qui permettra non seulement de déceler le mal dès sa naissance, mais encore d'en

suivre le cheminement, ouvrant ainsi la voie pour l'analyse des facteurs susceptibles d'empêcher le développement de la tumeur.

Alors que jusqu'ici le diagnostic n'était possible que très longtemps après la naissance du mal, le « thermomètre magnétique » pourra désormais détecter le cancer deux semaines après son origine.

Le « thermomètre magnétique » donne actuellement d'excellents résultats dans la détection du cancer cérébral, qui semble se manifester par l'apparition de signaux magnétiques, qui n'existent normalement pas lorsque le tissu est sain.

Des expériences encourageantes ont été également réalisées sur les phénomènes de lithiase rénale (calcul), que l'on distingue très aisément d'une tumeur naissante, ainsi que pour des cas de cirrhose du foie.

Fantaisies saint-galloises



Ces trois modèles ont été récemment primés dans un concours organisé par une fabrique saint-galloise de tissus. Il s'agit de créations de modélistes suisses orientales dont la fantaisie, on le voit, n'a rien à envier à celle de leurs plus illustres collègues parisiens ou romains!

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR. - Jeudi 4 juin, à 18 h., chez Clerc, route de Ferney 25 b. COMITÉ DIRECTEUR. - Lundi 8 juin, à 20 h. 30, au Café Brazil.

CANTON DE VAUD

Montreux: congrès des femmes socialistes suisses

Ce congrès aura lieu les 6 et 7 juin, au Grand-Hôtel de Territet, samedi, dès 13 h. 30, et dimanche, dès 9 h.

PULLY: Groupe du Conseil communal. - Assemblée, lundi 8 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

RENENS: Fraction du Conseil communal. - Mardi 9 juin, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple (véranda).

S. O. S. SUISSE NON à Schwarzenbach

CHRONIQUE NEUCHATOISE

CORNAUX: Nominations dans les autorités. - A la suite de la nomination de Marcel Giroud au Conseil communal, notre camarade René Muller a été élu conseiller général.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Un tir sous le ventre du gardien Hellstroem et la Suède est battue

TOLUCA. - Avec beaucoup de chance, l'Italie, devant 18 000 personnes, a battu la Suède, 1-0. Le seul but du match a été obtenu par Domenghini, à la 11e minute.

Il a fallu une bêvue du jeune gardien suédois Hellstroem, qui laissa passer sous le ventre un tir de vingt mètres de Domenghini, pour que la Suède soit battue. Ce fut un match terne, sans histoire et souvent décevant. Les Italiens, qui ont eu beaucoup de chance, forts de cet avantage acquis après onze minutes de jeu, se contentèrent de couvrir leur propre gardien afin de maintenir le statu quo. Beaucoup trop lents à la construction, les Scandinaves laissèrent toujours le temps à leurs adversaires de se regrouper en défense. Cette lenteur d'évolution des Suédois enleva d'ailleurs toute vivacité à la partie. En effet, les Italiens, qui abandonnaient sans combattre l'entrejeu, ne procédaient que par de brusques mais espacées accélérations. Ils se fiaient également à l'incroyable force de pénétration de Luigi Riva. Mais le fameux attaquant de Cagliari, surveillé étroitement par Olsson, faiblit au fil des minutes. Il se manifesta surtout en début de partie. C'est ainsi que, dans une position acrobatique, il tira sur le montant à la huitième minute. L'avant-centre Boninsegna ne lui porta qu'une aide restreinte.



L'Allemagne a tremblé

LEON. - Petite recette, tout petit match! Huit mille personnes seulement qui ont bien failli assister à une surprise. En effet, si l'Allemagne de l'Ouest a finalement triomphé du Maroc (2-1), c'est avec chance. Elle perdait encore 1-0 dix minutes après le repos.

L'historique des buts: Houman Jarir a ouvert le score pour le Maroc à la 21e minute. Puis il fallut attendre la 56e minute pour voir enfin le vétéran Uwe Seeler égaliser. Enfin, c'est dix minutes avant la fin seulement que Muller donna la victoire aux Allemands. Ainsi, face à un adversaire au style inorthodoxe, l'Allemagne a longtemps tremblé avant de remporter une victoire difficile. Plus habitués aux rudes confrontations avec les footballeurs anglo-saxons ou des pays de

UN TOUT GRAND PELÉ

GUADALAJARA. - Il y avait cinquante mille personnes pour assister à la victoire du Brésil devant la Tchécoslovaquie par 4-1. Ce fut un match sensationnel où les Tchèques ont donné une bonne réplique. Ces derniers ont d'ailleurs ouvert le score par Petras (12e minute). Mais les Brésiliens ne l'ont pas entendu de cette façon et, par Rivelino (aux tirs absolument puissants et extraordinaires), puis par Pelé et enfin deux fois par Jairzinho, ont finalement porté le score à 4-1. Le Brésil n'a ainsi pas raté son

entrée dans la neuvième coupe du monde. La bonne réplique fournie pendant de longues minutes par les Tchécoslovaques est pour beaucoup dans la qualité de la partie. Leur victoire aurait cependant pu être beaucoup plus large et le score aurait cependant pu atteindre d'autres proportions, car les Tchécoslovaques, en début de partie principalement, ne furent pas en reste.

La défense brésilienne risque de causer quelques problèmes à la sélection brésilienne par la suite. Le gardien Félix est un bon gardien, sans plus, comme Brito et Piazza sont d'honnêtes arrières centraux. Les arrières latéraux ne sont pas, eux non plus, de très grande valeur. Logiquement, cependant, on peut penser que les lacunes défensives des Brésiliens seront largement compensées par la classe et l'efficacité des attaquants.

DEVANT MA TV

Face au Brésil, les Tchèques ont eu de bons moments. Une déception pourtant: j'attendais autre chose de la nouvelle recrue des Young-Boys, Adamec. Il fut décevant. Quant à la défense brésilienne, elle aura de sérieux problèmes lorsqu'elle fera face soit aux Anglais, soit aux Péruviens. Les Brésiliens ont une ligne d'attaque de champions de monde, il est vrai, mais la défense... S'il fallait résumer dans le style le plus bref la journée de mercredi à la télévision, disons que nous avons vu deux buts de toute grande classe. Le premier est l'œuvre du Bulgare Bonev contre le Pérou: un coup franc, véritable chef-d'œuvre qui touche de près au billard. Le second, le but de Pelé qui fut précédé d'un amorti de la poitrine comme rarement on en voit. Vraiment du beau boulot! RAYDER.

PROGRAMMES



RADIO Jeudi 4 juin 1970

SOTTENS - 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «Madame Bovary», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Bonjour les enfants! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Cinémagazine. 18.30 Micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine. 20.00 Le défi. 20.30 Micro sur scène. 21.20 «Les Canards du Bon Dieu», adapt. 22.00 Point d'orgue. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. - 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.10 Profils perdus. 20.45 Librairie ouverte. 21.15 Tribune des poètes. 22.00 Blues et gospel. 22.30 Plein feu sur la danse.

BEROMUNSTER. - Inf. à 16.00, 23.25, 16.05 Lecture. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les sports. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Mus. champêtre. 20.45 Opérettes. 21.30 Magazine des jeunes. 22.15 Inf. 22.25 Jazz. 23.30 Divertissement pop.

Second programme de Sottens. - 10.00 Pages de M. de Falla. 10.15 Radiocolaire. 10.30 Pages de M. de Falla. 11.00 Université internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. - Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour cham-

pète. 6.20 Mus. pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Memento touristique. 12.40 Rendez-vous. 14.00 La rose. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

TV ROMANDE

Jeudi 4 juin 1970 16.00 CHIO. 18.15 Bulletin. 18.20 Vie littéraire. 18.55 Plum-Plum. 19.00 Cette semaine, au Parlement. 19.35 Bonsoir. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 Joël Brand: Histoire d'une Affaire, adapt. 22.40 Tableau du mois. 22.55 Téléjournal.

Vendredi 5 juin 1970 14.30 Tour d'Italie.

TV FRANÇAISE

Jeudi 4 juin 1970 1re chaîne. - 17.00 Mexico: Italie-Suède. 18.30 Schmiblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Journal des tables. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Ca vous arrivera demain», feuilleton. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.24 Les Shadoks. 20.30 «Deux et Deux font Cinq», théâtre. 22.30 En toutes lettres. 23.20 Téléjournal.

2e chaîne. - 16.30 Tennis. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Au risque de vous plaire. 21.30 l'événement des 24 heures. 21.35 Connaissance de la musique. 22.35 Jazz. 23.15 On en parle. 23.35 24 heures dernière.

Vendredi 5 juin 1970

1re chaîne. - 10.12 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Téléjournal. 14.24 et 15.05 TV scolaire.

2e chaîne. - 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.00 «La Femme en blanc», feuilleton. 15.30 Tennis.

La Belgique n'a pas forcé

MEXICO. - Trente mille personnes au stade Aztèque pour voir la Belgique triompher du Salvador par 3-0, avec deux buts de Van Moer et un (sur penalty) de Lambert.

La Belgique avait abordé cette rencontre avec quelque inquiétude. La longue période d'acclimatation avait agi défavorablement sur le moral des joueurs. On redoutait un forfait du buteur d'Anderlecht Devrindt, blessé à l'entraînement. Devrindt a finalement emmené la ligne d'attaque qui trouva son buteur le plus efficace en la personne du petit demi Van Moer (l'Anversois du Standard de Liège), auteur de deux buts.

Sans forcer son talent, la formation belge a remporté une victoire qui lui a permis de subir sans dommage la redoutable épreuve de vérité que constitue un premier match officiel de coupe du monde à plus de 2000 m. d'altitude.

EN BREF

Belgique-Salvador, 3-0 Italie-Suède, 1-0 Allemagne de l'Ouest-Maroc, 2-1 Brésil-Tchécoslovaquie, 4-1 Groupe 1: 1. Belgique, 2 points; 2. Mexique et URSS, 1; 4. Salvador, 0. Groupe 2: 1. Uruguay et Italie, 2 points; 3. Suède et Israël, 0. Groupe 3: Brésil et Angleterre, 2 points; 3. Roumanie et Tchécoslovaquie, 0. Groupe 4: 1. Allemagne et Pérou, 2 points; 3. Bulgarie et Maroc, 0.

BOXE. - Agé de 25 ans, l'ex-champion du monde des poids plumes, l'Australien Johnny Famechon, a annoncé qu'il abandonnait la compétition. ATHLÉTISME. - A Potsdam, l'Allemand de l'Est Diessner a couru un 3000 m. en 7'49"4, meilleure performance mondiale de l'année.

Merckx toujours sans problème

Dino Zandegu revient au premier plan. Le routier du groupe Salvarini, qui était considéré, il y a quelques saisons, comme l'un des meilleurs finisseurs des pelotons, marquait sensiblement le pas depuis et il n'apparaissait plus guère dans les sprints. Il s'est brillamment racheté hier à Lido di Jesolo, où il a battu tous les grands sprinters de ce 53e Giro: Reybroeck, Basso, Godefroot et Sercu. Ce fut aussi une nouvelle déception pour Guido Reybroeck, qui s'est classé trois fois deuxième au cours de ce Giro et qui désespère de remporter une victoire.

Le sprint de Lido di Jesolo a été le fait principal de cette seizième journée de course, sans grande signification à la veille des étapes des Dolomites. Eddy Merckx n'a jamais été en difficulté et il a contrôlé avec autorité les tentatives de fugue, assez rares d'ailleurs, qui ont émaillé cette étape. Le leader attend les Dolomites avec sérénité. Il est en grande condition et son équipe, parfaitement soudée, donne toutes les garanties.

Les principaux adversaires du Belge ne se font, d'ailleurs, pas beaucoup d'illusions. Gimond, Ritter et Vandembosche n'ont plus que quatre jours pour tenter de réussir «l'irréalisable». Classement de l'étape, Mirandola-

Lido di Jesolo (195 km.): 1. Zandegu, 4 h. 52'16"; 2. Reybroeck (Be); 3. Basso (It); 4. Godefroot (Be); 5. Sercu (Be); 6. Sgarbozza (It); 7. Vandenberghe (Be); 8. Altig (Al); 9. Ronsmans (Be); 10. Dancelli (It). Puis: 28. Rub (S); 52. Pfenninger (S), tous même temps que Zandegu.

Classement général: 1. Merckx (Be), 71 h. 27'30"; 2. Ritter (Dan), à 2'41"; 3. Gimondi (It), à 2'52"; 4. Vandembosche (Be), à 4'59"; 5. Zilioli (It), à 5'08"; 6. Adorni (It), 5'43"; 7. Dancelli (It), à 5'46". Puis: 51. Pfenninger (S); 72. Girard (S); 76. Rub (S); 90. Thalmann (S).

La première étape du Midi libre hier, a été marquée par un grave accident. Le jeune coureur français Gérard Bernard a été victime d'une chute dans la descente du col de la Baraque. Il souffre d'une fracture du crâne. C'est ce qu'ont révélé les radios prises à la clinique Saint-Charles, à Montpellier, où il a été transporté par hélicoptère. Toutefois, les médecins estiment que ses jours ne sont pas en danger. Classement de la première étape, Montpellier-Nîmes (184 km.): 1. Dierickx (Be), 4 h. 46'22"; 2. Bojajava (It); 3. Hoban (GB); 4. Vas seur (Fr); 5. Van Impe (Be); 6. Ricci (Fr), même temps.

Advertisement for 'l'Ancienne' featuring a portrait of Madame and text 'Madame ROMAN D'OSCAR HUGUENIN'.

peur anguleuse de M. Le Goux, on avait vu paraître dans la chaire un jeune ecclésiastique de belle prestance, à la figure agréable et spirituelle. D'un organe plein et sonore, il avait lu à la perfection les prières de la liturgie et prononcé un sermon de longueur raisonnable, que chacun avait compris et qui avait remué plus d'une conscience. En le voyant entrer en compagnie de M. le ministre, dont il avait revêtu la robe et qui lui avait cédé le pas, toute l'assistance s'était dit: «Ça doit être un «suffragant». M. le ministre avait le cou mal en train tous ces temps; il aura demandé du renfort.»

C'était bien un suffragant, et Henri Jacot, assis tout pâle à sa place accoutumée, le reconnut aussitôt pour le personnage dont la seule vue, en compagnie de Mlle Héloïse, avait suffi pour amener l'effondrement de ses châteaux en Espagne.

Aussitôt cette constatation faite, le pauvre garçon, avec un profond soupir, avait entassé quelques pieds de terre de plus sur la tombe où gisaient ses illusions perdues.

Car enfin, ce suffragant, il était forcé d'en convenir, était jeune, beau; il avait grand air, mais en même temps un air affable; il prêchait on ne peut mieux. N'avait-il pas tout ce qu'il fallait pour plaire à Mlle Héloïse, cet homme qui était de son monde, et allait vivre côte à côte avec elle? Tandis que lui, Henri Jacot!... et tristement il baissait la tête, dans le sentiment de son écrasante infériorité, n'osant plus regarder du côté du banc de la cure et ne voulant pas lever les yeux sur le suffragant, innocent auteur de sa peine.

Au reste, un seul coup d'œil rapide et bien furtif sur Mlle Héloïse la lui avait montrée suivant le sermon sans distraction aucune, et ne perdant pas de vue le prédicateur. «Dimanche passé, se dit-il dans l'amertume de son cœur, elle ne regardait pas tant du côté de la chaire.»

Qu'on pardonne au pauvre Henri, en considération de la souffrance qu'il endurait, cette réflexion chagrine, qui, pour avoir du vrai, n'en contenait pas moins un reproche qu'il n'avait guère le droit d'adresser à Mlle Héloïse, puisque c'était lui, Henri Jacot, qui l'avait pour ainsi dire forcée par ses œillades persistantes à regarder bon gré mal gré de son côté.

IV

UN AUTODAFE

Le jeune homme revint au logis sans s'attarder sur le cimetière, suivant la coutume générale, pour échanger des poignées de main avec les amis et parents. Cette coutume, il s'y conformait ordinairement, et même il ne l'avait jamais pratiquée plus ponctuellement que depuis l'apparition au banc de la cure de Mlle Héloïse, car ladite coutume lui fournissait un prétexte honnête pour assister à la sortie de la dame de ses pensées et jouir quelques minutes de plus de la vue de ses charmes. D'ailleurs, ne devait-il pas attendre que Mlle l'ancienne en eût fini de son côté avec le cercle de ses intimes de Miéville

et du Crêt, pour s'en revenir avec elle à petits pas, en se retournant de temps à autre pour voir si M. l'ancien, retenu au temple par l'exercice de ses fonctions, arrivait derrière eux?

Mais ce jour-là, Henri Jacot n'attendit et ne salua personne. On comprend qu'il n'était pas en humeur de causer.

Cette fugue inquiéta sa mère, qui l'avait vu franchir, tête basse, le portail de bise du cimetière, par où arrivaient et repartaient les paroissiens du Communet et de la Corbatière. Elle-même abrégée sa station devant le temple, en prétextant son dîner à préparer. Ce dérangement d'estomac qui résistait obstinément au régime des grosses camomilles bouleversait ses théories de fond en comble, et commençait à ébranler sa foi dans la vertu de la précieuse fleur. Car enfin, depuis trois jours que Mlle l'ancienne administrait matin et soir à son docile patient des doses copieuses de la fameuse infusion, le malade, elle était bien forcée d'en convenir, ne prenait pas meilleure mine, au contraire!

Est-ce que par hasard ce serait son mari qui aurait raison? Pas plus tard que la veille, il avait insinué avec ménagement que c'étaient peut-être les camomilles qui délabraient l'estomac à ce pauvre garçon. Naturellement il avait été remis à sa place de la belle manière.

Qu'est-ce que vous y connaissez, vous autres hommes? Parce que tu n'as jamais pu souffrir le goût des camomilles, ce n'est pas une raison pour soutenir qu'elles n'ont ni pouvoir ni vertu, quand c'est une chose prouvée et aussi claire que la lumière du jour, qu'elles guérissent les trois quarts des maladies!

La Chaux-de-Fonds

AU CLUB 44

Très intéressante séance d'information de la lutte contre le cancer

La Ligue neuchâteloise contre le cancer avait convié la population chaux-de-fonnière à assister à une séance d'information au sujet de la lutte contre le cancer. Une salle quasi pleine, malgré un temps propice à la promenade, écouta avec attention les deux exposés qui étaient au programme. M. André Favre, directeur de la Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds, présenta la Ligue neuchâteloise contre le cancer, plus particulièrement ses buts et son activité passée et à venir. Il faut absolument que nos populations prennent conscience du mal qui les guette et réagissent en soutenant les efforts de la ligue et ses directives.

Ensuite, le Dr Daniel Thommen, médecin-chef en gynécologie-obstétrique de l'hôpital de notre ville, fit un brillant exposé sur les caractéristiques du cancer, ses origines et son évolution. De la théorie, le docteur passa à la pratique, c'est-à-dire qu'il nous fit voir d'excellents diapositifs de statistiques d'abord et de tumeurs bénignes et malignes ensuite.

Ces derniers étaient particulièrement intéressants, car il s'agissait de clichés personnels du Dr Thommen.

Un film sur le self-contrôle des seins a passionné l'auditoire. Ce film américain nous a démontré qu'un contrôle d'une dizaine de minutes par mois, visuel et manuel, et une visite médicale par année peuvent éviter presque à coup sûr le cancer du sein, par exemple.

La troisième partie de cette conférence était réservée à un débat où chacun avait l'occasion de poser les questions qui le préoccupaient. Les docteurs Thommen, Schneider et Fischer ont répondu à toutes les questions qui leur ont été posées.

Nous sommes convaincu qu'une séance d'information comme celle de mardi soir devrait être redonnée, car elle explique ce que chacun de nous ignore: les derniers progrès de la médecine dans la spécialité et surtout les moyens préventifs contre le cancer.

A.I.C.O.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de M. P.-A. Rognon, le tribunal a condamné :

J. B., à 5 jours d'emprisonnement, à 100 fr. d'amende et à 190 fr de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR et à l'OCR.

R. W., par défaut, à 3 mois d'emprisonnement et à 100 fr. de frais, pour escroquerie et violation d'une obligation d'entretien; F. P., par défaut, à 30 jours d'emprisonnement et à 60 fr. de frais, pour la même affaire.

F. C., à 30 jours d'emprisonnement, moins 19 jours de prison préventive, avec sursis durant 3 ans, à 140 fr. de frais, pour vol et filouterie d'auberge.

D. H., à 200 fr. d'amende et à 170 fr. de frais, pour falsification de marchandises, mise en circulation de marchandises, infraction à la loi fédérale sur les denrées alimentaires.

J.-P. L., à 200 fr. d'amende et à 180 fr. de frais, pour s'être enfui après un accident de la circulation.

CARNET DU JOUR

Cinéma

EDEN: 20.30, «Cinq Filles de Chiens».
RITZ: 20.30, «Les Hommes de Las Vegas».
CORSO: 20.30, «Opération V 2».
PLAZA: 20.30, «Cinq Cartes à abattre».
SCALA: 20.30, «L'Extravagant Professeur».

Divers

SALLE DE MUSIQUE: 20.30, grand concert public gratuit donné par les musiques de la Croix-Blanche et la Persévérante.

Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av. Léopold-Robert 7. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

La contribution ecclésiastique en baisse

Une session ordinaire du Synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise s'est déroulée, mercredi, à Cressier.

Après avoir adopté les comptes de l'exercice 1969 qui bouclent par un déficit de 55 000 fr. — ce qui a motivé un cri d'alarme, car la contribution ecclésiastique est en baisse — les députés ont entamé un long débat sur le projet d'abrogation des articles dits d'exception de la Constitution fédérale traitant notamment des communautés religieuses et des jésuites — et au sujet desquels le Département fédéral de l'intérieur a demandé l'avis de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, le synode s'est prononcé pour l'abolition de ces articles mais il demande le réexamen du problème posé par la présence à Berne du nonce apostolique.

FONTAINEMELON: Course des personnes âgées. — Plus de 150 personnes, réparties dans 40 automobiles, ont participé, samedi, à la traditionnelle sortie des aînés. Par le Val-de-Travers, et Yverdon, la colonne gagna Cronay, où fut servie la collation habituelle. Le retour, à travers les campagnes vaudoise et fribourgeoise du sud du lac de Neuchâtel, fut une révélation pour nombre de participants.

La soirée se termina au Foyer FHF, par un repas joyeux, agrémenté par des productions de la fanfare L'Ouvrière, qui fête son 75^e anniversaire. Des allocutions furent prononcées par M. Houriet, président de commune, par le pasteur Bauer et par le vice-doyen, M. Steiger, ancien président de commune. Les participants garderont de cette journée un souvenir lumineux.

NEUCHÂTEL: La Colonie italienne en fête. — Mardi, en début de soirée, le consul d'Italie et son épouse recevaient dans les salons de l'Hôtel Du Peyrou, à l'occasion du 20^e anniversaire de la proclamation de la République italienne. La réception fut brillante, et honorée de la présence de M. J.-G. Vacher, président du Grand Conseil, de C. Leuba, président du Conseil général, des conseillers communaux MM. J.-Cl. Duvanel et Ph. Mayor, du président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, M. Payot, de représentants des autorités judiciaires et ecclésiastiques.

UNE BONNE LEÇON

Un automobiliste des environs de Neuchâtel, J.-J. L., qui avait tué un piéton alors qu'il roulait en état d'ivresse et avait recouru contre un jugement le condamnant à 30 jours de prison, a comparu mercredi devant le Tribunal de Boudry pour être jugé une seconde fois, le premier jugement ayant été cassé par la Cour de cassation pénale. Il a été condamné cette fois à 40 jours de prison sans sursis et au paiement des frais.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Inculpation de 31 membres du groupe Béliet

Décisions du Tribunal fédéral

La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral a statué, le 21 mai, sur la procédure engagée contre 31 membres du Béliet, organisation de la jeunesse jurassienne, la cause concerne l'occupation du bâtiment administratif (préfecture) de Delémont survenue le 29 juin 1968, ainsi que l'intrusion dans la salle du Conseil national qui a eu lieu le 11 décembre 1968, lorsque l'Assemblée fédérale y était réunie pour des élections. La Chambre d'accusation a suivi les propositions du représentant permanent pour la Suisse romande du procureur général de la Confédération, M. Heim.

Huit inculpés bénéficient d'un non-lieu, les preuves contre eux faisant défaut. Un autre inculpé bénéficie d'un non-lieu partiel en ce qui concerne l'irruption au Palais fédéral, vu que le concerné n'a pas dépassé le stade préparatoire des délits projetés. En outre, les inculpés sont renvoyés devant la Cour pénale fédérale pour répondre des chefs d'accusation suivants, étant entendu que les inculpés ne font pas tous l'objet des mêmes inculpations :

- atteinte à l'ordre constitutionnel (article 275 du Code pénal suisse)
- subsidiairement: groupement illicite (article 275 ter du CPS) perpétré par l'occupation de bâtiments publics ou par l'organisation de pareille occupation dans le dessein

d'exercer une pression illégale sur les autorités

- émeute (article 260 CPS), (l'attroupement de Delémont ayant causé quelques dégâts)
- violation de domicile (article 186 CPS)
- opposition aux actes de l'autorité (article 286 CPS)
- resp. instigation à ces deux délits (article 24 CPS)
- subsidiairement: délit manqué de violation de domicile au sens de l'article 22, alinéa 1 du CPS.

TAVANNES: Automobiliste arrêté.

— Au cours d'un contrôle de police en vue de retrouver le dangereux cambrioleur Munos Sanchez, 37 ans, Espagnol, évadé des prisons de Berne, les gendarmes Erard, de Tavannes et Turler, de Bellelay, ont appréhendé, à 3 h. du matin, à la hauteur des Panneaux Forts, à Tavannes, un automobiliste de Berne.

Ce dernier, accompagné d'une jeune fille de Moutier, circulait dans une voiture de location qu'il n'avait pas restituée dans les délais.

Il était recherché pour plusieurs délits, abus de confiance et filouteries d'auberges. Il a été arrêté et transféré dans les prisons de Berne, à la disposition du juge d'instruction.

UN COMITÉ CONTRE L'INITIATIVE SCHWARZENBACH

Au cours de cette semaine sera distribué, dans tous les ménages du Jura, un appel de 104 personnalités jurassiennes et biennoises demandant le rejet de l'initiative Schwarzenbach contre l'emprise étrangère. Le comité d'action est formé de MM. A. Auroi, président du tribunal, Bienne, H. Geiser, conseiller national, Cortébert, S. Kohler, conseiller d'Etat, Courgenay, et J. Wilhelm, conseiller national, Porrentruy.

Ce comité d'action est assisté d'un comité de patronage comprenant la plupart des députés jurassiens et biennois au Grand Conseil, les préfets et les présidents de tribunaux, les maires des principales localités du Jura (à l'exception de celui de Saint-Imier), des secrétaires syndicaux, des ecclésiastiques et les présidents des associations jurassiennes ainsi que d'autres personnalités, parmi lesquelles quelques citoyens.

MOUTIER: Disparition. — La police cantonale bernoise annonce la disparition, depuis le 2 juin, aux environs de 11 h., d'une Italienne, domiciliée, 4, rue du Château, à Moutier. Il s'agit de Carmela Aprile, 27 ans. Elle souffre de troubles psychiques.

Grâce au signalement diffusé, on a retrouvé hier, à Chiasso, Carmela Aprile, qui résidait, depuis un mois et demi, chez sa sœur, à Moutier, d'où elle était portée disparue. Bien que démunie de toute pièce d'identité, elle envisageait de regagner son pays.

Bienne

Le Parti socialiste et l'initiative Schwarzenbach

Le Comité directeur du Parti socialiste biennois a décidé de recommander aux électeurs de voter oui sur tous les projets communaux et cantonaux soumis au vote populaire, les 6 et 7 juin prochains.

En outre, après une discussion approfondie, il s'est prononcé contre l'initiative sur la surpopulation étrangère (initiative Schwarzenbach). Cette décision est motivée par un sentiment de solidarité ouvrière, dont les étrangers ne sauraient être exclus. Le Comité directeur du Parti socialiste biennois est cependant conscient que de nombreux citoyens peuvent avoir des raisons valables de soutenir l'initiative. Trop souvent, on a été déçu par la politique du Conseil fédéral et des responsables de notre industrie. Mais cela ne signifie pas qu'il suffirait de voter oui pour corriger la situation. Au contraire, en raison de son caractère protectionniste et isolationniste, l'initiative Schwarzenbach met en danger l'avenir de notre économie et menace de rendre impossible son intégration dans l'économie européenne de demain. C'est donc, en somme, le niveau de vie de notre population qui est en jeu.

Conseil général de Saint-Imier

Le Conseil général a tenu séance, le 28 mai, sous la présidence de M. Meyrat.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président donne la parole au maire pour une communication.

Le maire signale que la municipalité rencontre de grandes difficultés d'emprunter de l'argent dans les banques, la cote de contingentement des crédits étant atteinte en mars 1970 déjà. Il propose de retirer le point 7 de l'ordre du jour pour permettre à la Commission des finances de revoir la question de l'utilisation du boni de l'exercice 1969. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Une deuxième proposition visant à mettre à l'ordre du jour l'examen de l'initiative lancée par le Parc jurassien de la Combe-Grède est acceptée à l'unanimité.

EXAMEN DU PLAN D'ALIGNEMENT RUE DE LA SERRE.

— Ensuite des entretiens que la Municipalité a eus avec les responsables du Bureau suisse pour la prévention des accidents et avec l'ingénieur en chef du 3^e arrondissement, il est apparu que nous ne pourrions jamais prolonger la rue des Cibles et la rue de la Malathe, ces instances étant opposées à toute nouvelle arrivée de rue sur la route cantonale. Un plan d'alignement a été établi. Les trois fractions sont d'accord d'approuver ce plan et de préavis favorablement le corps électoral.

CRÉDIT POUR LA PROLONGATION DE LA CONDUITE D'EAU À LA RUE DU MIDI. — Il est prévu au budget 1970 des Travaux publics, la réfection de la rue du Midi, depuis la rue Sans-Souci jusqu'à la route cantonale. Une prolongation de la conduite d'eau devrait être prévue avant l'exécution de ces travaux. Le crédit de 12 000 fr. est voté à l'unanimité.

RESTRUCTURATION DE LA FÊTE DES PROMOTIONS. — La commission s'est réunie à trois reprises, elle a tenu compte des éléments suivants: démolition de la cantine de Mont-Soleil, vœux formulés par les paroisses, application de la loi scolaire qui précise qu'une manifestation scolaire doit se dérouler dans le cadre d'un jour ouvrable. La commission est arrivée aux conclusions qu'il appartient aux autorités de décider et pense que jusqu'à l'introduction de la nouvelle loi scolaire qui entrera en vigueur en 1972, loi qui prévoit entre autres que les examens et les fêtes scolaires devront être organisés de manière à marquer dignement la fin de l'année scolaire, il conviendrait d'en rester au statu quo.

M. M. Kaelin, chef du Dicastère des écoles, donne encore quelques compléments au rapport de la commission. Mise au voix, la proposition d'organiser une consultation populaire est acceptée à l'unanimité.

(A suivre)

De quelques complices du capitaliste Schwarzenbach

Une ouvrière suisse n'arrive pas à comprendre et à accepter qu'une ouvrière étrangère ayant la même production qu'elle, reçoive un salaire égal au sien.

Par contre, elle s'élève au nom de ses sentiments de justice, d'égalité et d'humanité contre le fait qu'aux USA, les Noirs ne gagnent pas autant que les Blancs, qu'en France, le même système de préférence existe à l'égard des Algériens. L'âme humaine est-elle donc ainsi faite, qu'elle est seulement capable de condamner les défauts des autres ?

Un ancien fonctionnaire supérieur jouissant d'une bonne retraite qui s'ajoute à l'AVS, votera en faveur de l'initiative pour des motifs sentimentaux résultant d'un cas unique d'injustice légale en régime capitaliste.

Il ne s'inquiète nullement du fait que le développement des rentes AVS, sans adjonction de retraite, qui sont servies aux travailleurs de l'industrie privée est mis en danger par l'initiative Schwarzenbach.

Il devient ainsi doublement complice d'injustices. La première à l'égard des ouvriers étrangers, qui ne sont pas responsables du cas émotionnel dont il fait mention, la seconde à l'égard des travailleurs suisses qui ne le sont pas plus.

Un stratège des problèmes économiques — du moins le croit-il — votera lui aussi l'initiative, car des capitalistes étrangers ont camouflé en Suisse plusieurs milliards de nos francs. Pour punir la Banque Nationale et le Conseil fédéral, qui auraient dû s'opposer à cette manière de faire, ce spécialiste n'hésite pas à renvoyer 300 000 innocents dans leur patrie.

Mais à part cela, ces gens s'élèvent contre le qualificatif xénophobe qui leur est justement appliqué, ils osent se prétendre les amis de tous, sans restriction de race, ni de couleur de peau.

Votez non, laissez-les seuls face à leurs problèmes de conscience. E. M.

Le Locle

Une centaine de directeurs de police examinent le problème de la drogue

Ce jeudi 4 juin, Le Locle accueille la Conférence des directeurs de police des villes suisses. Au nombre d'une centaine, les participants, représentant les principales cités de tout le pays, se sont réunis ce matin à l'aula du Technicum pour entendre deux exposés qui nourriront leurs débats sur le thème: «Les autorités face au problème de la drogue». Le premier de ces exposés est présenté par M. R. Huber, commandant de la police cantonale vaudoise; le second par M. R. Knapf, psychiatre, spécialiste des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. A l'issue de leur séance, les directeurs de police des villes suisses sont reçus par la commune du Locle à l'Hôtel de Ville pour un vin d'honneur. Le temps radieux que nous connaissons aura, on l'espère, incité les

participants à goûter ensuite le charme de la région après le repas de midi.

UNION TECHNIQUE SUISSE. — La section locloise de l'Union technique suisse (UTS) a reçu, samedi 30 mai, les présidents et les délégués des sections romandes. Cette association professionnelle groupe actuellement plus de 11 000 membres, ingénieurs et architectes ETS.

L'assemblée, présidée par M. M. Loth, assisté par M. Logoz, secrétaire romand, a débattu des problèmes à l'ordre du jour et a préparé la participation romande au congrès général de l'UTS qui se déroulera à Bienne les 19 et 20 juin.

Après la séance officielle, une visite fut organisée à la ferme rénovée du Grand-Cachot, comprenant l'exposition sur la protection de la nature.

Les délégués romands, heureux d'une détente dans les Montagnes neuchâteloises après un fructueux travail, sont repartis du Locle avec satisfaction et avec le plaisir des rencontres amicales de ces réunions toujours cordiales.

G.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «A l'Est d'Eden».
PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Mariotti (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

S. O. S. SUISSE
NON à Schwarzenbach

«L'initiative Schwarzenbach? Mais ça n'est pas si mal que ça!» Vraiment?

Réfléchissez un peu. Elle ne résout aucun des problèmes posés par la main-d'œuvre étrangère. Elle n'en garantit même pas la réduction.

Certes, Schwarzenbach veut réexpédier chez eux plus de 300 000 travailleurs et leurs familles. Les trous qu'il ouvre ainsi, il les bouchera par un afflux illimité de saisonniers. Il n'y aura pas de réduction. Mais ce ne sera pas blanc bonnet ou bonnet blanc: l'opération se soldera par une baisse de la qualité - et par des embêtements supplémentaires pour les travailleurs suisses.

Le contingentement des étrangers au niveau de 10% dans chaque canton (25% à Genève) créera des «ghettos», compliquera toutes choses. Le droit du travailleur de changer librement d'emploi sera foulé aux pieds. La police fédérale des étrangers étend son domaine au marché du travail...

Les cantons de Genève, Vaud, Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Tessin seront les plus touchés. L'industrie réagira: elle poussera la rationalisation sans se soucier de ses conséquences pour les travailleurs; elles transférera des entreprises à l'étranger; elle pratiquera la chasse à la main-d'œuvre dans les autres cantons. Dans les régions industrialisées, l'embouteillage des villes, la crise du logement s'aggraveront, les loyers monteront.

Des travailleurs devront changer d'emploi et de domicile contre leur gré et leurs enfants d'école. Les familles se heurteront à des difficultés. Un rejet de l'initiative Schwarzenbach permettra d'en faire l'économie.

De surcroît, partout où les étrangers qualifiés seront remplacés par des saisonniers, la fluidité du travail sera entravée, les embêtements se multiplieront. Un peu de réflexion!

Comité d'action USS/PSS contre l'initiative Schwarzenbach

D

APPEL AUX ÉLECTEURS !

Pourquoi les syndicats s'opposent-ils à l'initiative Schwarzenbach?

1. Pour des raisons humanitaires. Citoyens suisses, accepteriez-vous de travailler à l'étranger, loin de votre femme et de vos enfants?
2. Parce que l'acceptation de cette initiative désorganiserait notre économie. Citoyens suisses, êtes-vous disposés à en subir les dures conséquences?
3. Parce que les dispositions préconisées à l'heure actuelle par le Conseil fédéral démontrent qu'on peut résoudre de façon raisonnable le problème posé.

En conséquence, le Cartel syndical cantonal neuchâtelois vous invite à voter

NON

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

Belles palées vidées
Filets de palées
Truites du lac
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorsch
Truites vivantes
Beaux poulets français frais
Beaux petits coqs du pays
Belles poules
Beaux lapins frais du pays

Se recommande:

F. MOSER

Tél (039) 2 24 54

On porte à domicile

FEU 18

LES ÉTRANGERS

sont des travailleurs qui paient des impôts et qui ont participé à notre prospérité.

Sans eux, pourrions-nous garantir des rentes décentes pour les personnes âgées?

VOTEZ NON

Comité d'action contre l'initiative Schwarzenbach La Chaux-de-Fonds

BRICOLEURS

Profitez de notre nouveau service:

panneaux coupés sur mesure pavatex, bois croisé, novopan, stratifiés, panneaux forts limba, baguettes

Grâce à notre nouvelle machine, nous pouvons garantir des coupes très précises, soignées et rapides.

Un spécialiste est là pour vous conseiller

DO IT YOURSELF

NUSSLÉ S.A.

Grenier 5-7 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 45 31

Une CURE efficace!



Circulan vous soulage et combatte avec succès les troubles circulatoires!

Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 22.50, 12.90, 5.40.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

3 juin 1970

Naissances

Cuendet Stéphane-Bob, fils de Pierre-André, dessinateur en machines, et de Marie-Christine-Marguerite-Joséphine née Garret.
Domenech Luis, fils de Luis, ouvrier sur métal dur, et d'Isabel née Penarrocha.
Chavin Géraldine-Claudine-Micheline, fille de Jean-René-Pierre, mécanicien, et de Mireille-Berthe-Aline née Allart.
Robert-Nicoud Céline, fille de Jacques-Armand, mécanicien sur autos, et de Madeleine-Irène née Maire (Le Cachot).
Bolliger Rita, fille de Gaston, horloger, et de Margrit née Mosmann.

Décès

Thiébaud Ulysse-Alfred, né le 21 novembre 1886, veuf de Frida née Wüthrich (La Résidence).
Jaques née Margot Berthe-Elise, née le 30 septembre 1898, veuve de Gérald-Robert.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

3 juin 1970

Naissances

Bugada Leila, fille d'Egidio, chauffeur, et de Valeria née Cerea.
Bringolf Aurélie, fille de Lucien-Robert, graphiste, et de Blanche-Hélène née Monnier.
Veya Stéphane-Christian, fils de Gérard-Lucien-Ernest, dessinateur architecte, et de Michèle-Andrée-Alice née Simonin.
Caputo Myria, fille de Benito, manœuvre, et de Veneziana née Epifani.
Cadoni Valentino, fils de Dario, magasinier, et de Giuseppina née Murgia.
Juvet Fabrice-Laurent, fils de Francis-Robert, calculateur, et de Myrta née Flückiger.
Varrin Stéphane, fils d'Henri-Paul-Sylvestre, employé de bureau, et de Christiane-Georgette-Maria née Girard.
Nicolet Chantal-Sophie, fille de Georges-Eric, directeur commercial, et de Bluet-Alice née Maire.

Promesse de mariage

Grosset Charles-Louis, vendeur, et Zurbuchen Françoise-Muguette-Simone.

Abonnez-vous à notre journal

ARNOLD WÄLTI

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 3 43 44

Epargne 20 Jour et nuit

LA CHAUX-DE-FONDS

Cercueils ■ Formalités ■ Transports

Prix modérés

LA SUISSE est une TERRE D'ACCUEIL

Elle a reçu des milliers de réfugiés politiques

Si nous suivons Schwarzenbach

nous ne pourrions plus recevoir

ceux qui fuient les dictatures

TOUS AUX URNES LES 6 ET 7 JUIN POUR VOTER

NON

Comité d'action contre l'initiative Schwarzenbach, La Chaux-de-Fonds

S. O. S. SUISSE
NON à Schwarzenbach



CHRONIQUE GENEVOISE

L'histoire du Cycle d'orientation

LA NAISSANCE

VI*

M. Extermann passait ensuite aux propositions de réorganisation de l'enseignement secondaire :

Regroupement des classes (élèves de douze à quinze ans), par rattachement à l'enseignement secondaire :

- des classes actuelles de 8^e et 9^e années primaires, tant urbaines que rurales ;
- des classes de septième primaire.

Font cependant exception les classes spéciales et les classes C, car leur nature et leurs besoins ne justifient pas leur rattachement à l'enseignement secondaire.

Organisation des trois derniers degrés de la scolarité obligatoire (douze à quinze ans) :

— 1^{re} année (douze à treize ans) : septième, année d'orientation avec programme commun, et, dès le second semestre, cours à option (latin, mathématiques) ou matières supplémentaires.

— 2^e année (treize à quatorze ans) : huitième, enseignement différencié :

— classe A, orientation littéraire, avec latin ;

— classe B, orientation scientifique, culture littéraire moderne, avec accent sur les sciences ;

— classe C, (ordinaire) ;

— classe D, ou classe-atelier.

— 3^e année (quatorze à quinze ans) : neuvième, choix d'une carrière et fin de la scolarité obligatoire.

Mêmes types de classes que les huitièmes, orientation définitive. Orientation professionnelle. Dès le deuxième semestre, cours à option de grec, d'anglais et de sciences pour L ; de latin et d'anglais pour S.

Ces trois degrés forment un tout ; il ne faut donc pas les séparer. Ils constitueront la base de l'enseignement distinct ; ils seront placés sous l'autorité d'un directeur de l'enseignement secondaire inférieur, lui-même subordonné au directeur de l'enseignement secondaire.

AUTRES PROPOSITIONS

— Pas de réduction (maintien de la situation actuelle) ;

— Nomination de quelques inspecteurs de l'enseignement secondaire ;

— Appel, pour diriger certaines des classes primaires transférées, aux instituteurs et institutrices qui en ont l'habitude (création d'un brevet spécial) ;

— Formation universitaire et psycho-pédagogique nouvelle des enseignants ;

— Pas de prolongation de la scolarité obligatoire pour l'instant, mais : création d'une classe facultative de 10^e degré (quinze à seize ans) pour recevoir certains élèves n'ayant pas achevé à quinze ans le programme de la scolarité obligatoire. Classe préparant à la vie pratique ;

— Création d'une classe de « reconversion » ou de « transfert », soit « classe passerelle » pour élèves mal orientés qui doivent passer d'un type d'études à un autre ;

— Concentration des classes de tous les types dans des groupes scolaires de quartier, avec direction unique.

RÉACTIONS

Le mémoire de l'Union du corps enseignant secondaire genevois relatif au projet de réforme du DIP énumère les points d'accord et d'opposition et émet plusieurs contrepropositions. Dans l'ensemble, il approuve les généralités suivantes : besoin d'une meilleure orientation et équivalence des cultures littéraire et scientifique ; rattachement des degrés 7, 8 et 9 à l'enseignement secondaire dont ils dépendent ; solution de continuité entre les divisions inférieure et supérieure.

Cependant, l'UCESG demande :

— une préorientation à la fin de la sixième primaire, établie d'après trois types de critères, pour « n'entraîner

aucun retard dans les études, déjà très longues à Genève, et dont la qualité ne doit pas être sacrifiée à un système d'orientation, si parfait soit-il en théorie ». la septième grouperait dans une section les élèves présumés aptes aux études littéraires ou scientifiques, et dans une autre les élèves différemment doués ; car la « formation des élites ne doit être négligée sous aucun prétexte » ;

— la création de cinq (et non quatre) types de classes pour éviter des classes C (du projet officiel) surchargées, et permettre une formation de qualité pour toutes les variétés d'élèves. Il y aurait, ainsi, des classes :

L (avec latin) S (avec sciences) G (de formation générale) P (préprofessionnelles) A (ateliers).

L'UCESG propose ensuite une esquisse du plan d'études de la division inférieure : 30 heures hebdomadaires, avec prédominance de disciplines dites « formatives ». En septième, programme minimum commune L-S et G-P-A jusqu'à Noël, puis latin en L, sciences en S, programme identique G-P-A.

Mais le mémoire met surtout l'accent sur le problème de la formation des maîtres et indique des mesures pour pallier la pénurie du moment. Il règle ensuite la question de l'accès des maîtres primaires à l'enseignement secondaire (limité aux septième G-P-A, huitième et neuvième P-A, ainsi brevet spécial superflu), celle des conseillers pédagogiques (jugés « superflus et de nature à créer des conflits de compétences »), et celle des inspecteurs : « à l'échelon secondaire, l'inspecteur naturel est le directeur, qui peut être assisté de doyens... Nous sommes donc opposés à l'institution d'un inspecteur qui alourdirait inutilement la structure administrative de l'enseignement secondaire. »

Les « résolutions et commentaires » de l'Union des instituteurs genevois (UIG) adoptent aussi le principe d'un cycle d'orientation de trois ans, mais sous certaines conditions. En voici les principales :

— la réforme ne peut être partielle ;

— une unité de vues sur le plan des méthodes et des programmes est absolument nécessaire ;

— maximum de vingt élèves dans les classes, avec nombre restreint de maîtres ;

— étroite collaboration parents-maîtres ;

— locaux décentralisés, avec au plus douze classes ;

— ordre d'enseignement autonome pour le nouvel enseignement secondaire inférieur.

Concernant la formation et le recrutement des maîtres, le mémoire relève que « le projet cherche à éloigner les membres de l'UIG du nouvel enseignement secondaire inférieur, puisqu'ils n'auraient pas la possibilité d'enseigner sans complément d'études dans la seule septième année, degré qu'ils dirigent actuellement ». Or, ces mem-

bres « estiment que leur préparation professionnelle et l'expérience qu'ils ont acquise dans l'enseignement primaire doivent leur permettre l'accès, sans brevet, dans la septième année d'orientation et dans les huitième et neuvième C et D. ».

LES PARTISANS DE LA FORMATION DUNE ÉLITE

Parmi les rapports sur la réforme secondaire émanant de milieux extérieurs à l'enseignement, il faut citer celui de l'Union famille-école (« Rapport de l'Union famille-école (UFE) relatif au projet de réforme de l'enseignement secondaire inférieur genevois » ; Genève, 12 avril 1961) et celui de la Fédération des syndicats patronaux (FSP) (« Observations à propos du projet de réforme de l'enseignement secondaire inférieur genevois » ; juin 1961). A ces deux études, on peut rattacher celle du Parti libéral genevois, parue en septembre 1961, et intitulée : « Problèmes posés par les enseignements secondaire et universitaire. »

Si, d'une manière générale, ces trois rapports relèvent le bien-fondé d'un projet de réforme de l'enseignement secondaire inférieur, ils s'opposent à la thèse officielle sur un certain nombre de points de détail, mais surtout sur un point essentiel : la création d'une classe d'orientation, la septième, prévue par le DIP.

Rejoignant l'opinion de l'UCESG, l'UFE, la FSP et le Parti libéral préconisent une orientation en sixième primaire déjà, et la création en septième d'une section latino-scientifique « qui pourra recevoir tous les élèves paraissant aptes à faire des études supérieures ». Les syndicats patronaux sont « irréductiblement opposés à ce que l'on crée une septième non différenciée pour tous les élèves sortant de l'enseignement primaire ». Pour le Parti libéral, une classe d'orientation obligatoire est inutile, parce que « cette classe fera perdre un temps précieux, alors même que l'enseignement secondaire commence fort tard à Genève ».

Cette opposition est celle des partisans de la formation d'une élite. L'UCESG affirmait déjà — nous l'avons relevé — que « la formation des élites ne doit être négligée sous aucun prétexte » et « qu'il ne faut pas sacrifier la qualité des études à un système d'orientation, si parfait soit-il en théorie ». Et, comme un écho, l'UFE répond qu'il faut éviter « de retarder la formation et le développement des élèves normalement doués », et la FSP : « qu'il faut atténuer les aspects négatifs du tronc commun (qui) vont en augmentant avec l'âge puisqu'ils conduisent à un certain niveau par le bas ».

(A suivre.)

* Voir nos numéros des 28 et 30 mai, des 1er, 2 et 3 juin 1970.

Logements pour les infirmières de l'Hôpital cantonal

Notre camarade W. Donzé, conseiller d'Etat, a inauguré, en sa qualité de président de la Commission administrative de l'Hôpital cantonal, un ensemble de 67 studios sis au 7 de la rue du Pré-Jérôme.

Chaque logis est constitué par une petite cuisine à l'entrée, une salle de bains entièrement équipée et enfin une grande chambre claire et accueillante, pour le prix de 230 fr. par mois.

Nous trouvons également un appartement de quatre pièces pour l'infirmière chef, ainsi qu'un logement pour le concierge.

Cette installation a été remise à W. Donzé par M. F. Picot, chef du Département des travaux publics.

Nous devons souligner l'effort fait par la direction de notre grand établissement hospitalier dans le domaine du logement de notre personnel infirmier, en mettant 761 lits à sa disposition.

Dans la crise du logement qui sévit à Genève, et qui frappe particulièrement les employés et les ouvriers, nous pouvons citer cet effort comme un exemple à suivre pour les entreprises et les employeurs genevois.

Rol. CARRON.

L'Odin Teatret à Genève

Le Cartel des théâtres dramatiques de Genève organisait mercredi une conférence de presse pour une présentation du spectacle « Ferai », de Peter Seeberg, interprété par l'Odin Teatret, dans une mise en scène d'Eugenio Barba. Ce dernier est le directeur artistique de l'Odin Teatret, qu'il a créé à Oslo après avoir travaillé durant trois ans avec le fameux Grotowski, en Pologne. Installé par la suite au Danemark, l'Odin Teatret groupe une équipe composée d'acteurs et de collaborateurs uniquement scandinaves.

Sa formule est en somme celle de Grotowski : pas de technique de travail fixe et établie a priori, mais une discipline physique et morale très rigoureuse, le but étant de surmonter les résistances du corps pour atteindre à une expression immédiate des mouvements psychiques.

Les recherches de Grotowski ont donné lieu à une remarquable émission à l'ORTF. Il sera intéressant de voir en chair et en os des artistes qui s'en inspirent. Malheureusement, comme ce genre de théâtre ne tolère aucune distance entre les acteurs et les spectateurs, chaque représentation sera limitée à 64 spectateurs. Il y en aura six au total, les 9, 10, 11, 12, 13 et 14 juin. Les amateurs seront donc bien inspirés en louant d'avance.

C.-S. M.

D'IMPORTANTES PROJETS DE CONSTRUCTIONS SCOLAIRES ANNULÉS FAUTE DE MAIN-D'ŒUVRE...

Voilà les décisions que nos autorités devraient prendre si l'initiative Schwarzenbach était acceptée. Ne permettons pas la désertion de nos chantiers et de nos usines. Nos collaborateurs étrangers nous sont indispensables.

NON à l'initiative Schwarzenbach

Communiqué

Memento genevois

THÉÂTRE DE CAROUGE (Salle Pitoëff, rue de Carouge 52 tél 26 15 15) 20.30 précises, « Le Paix », comédie musicale d'après Aristophane, avec 22 acteurs, chanteurs, danseuses et musiciens

PRÉAU DE L'ÉCOLE DE BUDE: 20.45, Fanfare municipale du Petit-Saconnex.

Abonnez-vous à notre journal

OFFRES D'EMPLOI

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ouvre une inscription pour les postes suivants:

un professeur extraordinaire

pour l'enseignement de la logique

(poste à temps partiel)

un professeur extraordinaire

pour l'enseignement de psycholinguistique

(poste à plein temps)

à l'Institut des sciences de l'éducation

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1970.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 19 juin 1970 au secrétariat de l'Institut des sciences de l'éducation, Palais Wilson, 1211 Genève 14, auquel ils peuvent s'adresser pour connaître les conditions.

La Clinique psychiatrique de Bel-Air à Genève

cherche pour le Centre psychosocial universitaire, boulevard Saint-Georges 16-18, à Genève

un manutentionnaire

pouvant remplacer le chauffeur.

Date d'entrée: 15 juillet ou 1^{er} août 1970.

Bonnes conditions de travail et de salaire. 45 heures par semaine - Caisses de retraite et de maladie.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

La Clinique psychiatrique de Bel-Air à Genève

cherche pour CLAIRIVAL

une nurse ou jardinière d'enfants

pour enfants présentant des troubles émotionnels graves.

Entrée le 1^{er} septembre 1970.

Bonnes conditions de travail et de salaire. 45 heures par semaine - Caisses de retraite et de maladie.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

La Commission administrative, le bureau, la direction et le personnel de l'Hospice général (Institution genevoise d'action sociale) ont le profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle Albertine BOREL

leur ancienne et très dévouée collaboratrice.

Allô-z-Anes

On collecte

La Municipalité demande un crédit de 26 100 000 fr. pour l'assainissement des régions suivantes: 1. Vallombreuse, Blécherette (en limite des communes de Prilly-Romanel et du Mont-sur-Lausanne). 2. Montblesson, Vers-chez-les-Blanc, en Marin, Châlet-à-Gobet, Mauvernay et Sainte-Catherine (en limite des communes d'Epalinges, de Pully, de Savigny et de Monpreveyres).

Le développement toujours croissant de ces régions oblige la commune à créer des collecteurs publics assurant l'évacuation des eaux claires et usées.

Une femme à l'honneur

L'assemblée générale du Syndicat suisse des antiquaires et commerçants d'art a tenu sa 59^e session ordinaire annuelle à Brestenberg (AG). Elle a désigné, en lieu et place du président sortant M. Fischer, de Lucerne, une Romande, M^{me} M. Oesch-Gonin, directrice de la Vieille-Fontaine, à Lausanne. C'est la première fois qu'une femme va diriger les destinées de cette société, importante sur le plan culturel de notre pays. Est-ce un signe de bon augure pour la prochaine promotion de la femme suisse comme citoyenne à part entière? On l'espère.

Plan de quartier

Un plan de quartier concernant les terrains situés à la jonction de l'avenue du Temple et du chemin du Devin est soumis par la Municipalité au législatif. Il s'agit en fait d'une modification des dispositions prises à cet endroit par un plan de quartier en 1959 et complété en 1964. A cette époque, il n'était pas possible de prévoir avec précision le nombre de niveaux d'un groupe de bâtiments, car il était fonction des cotes des chaussées futures dont l'étude n'était pas entreprise. Cette étude est aujourd'hui achevée. Elle prévoit le passage de l'avenue du Temple sous l'artère prolongeant l'avenue V.-Ruffly. Les niveaux de ces deux voies étant fixés, il est maintenant possible d'apporter au plan de 1964 les précisions qui lui faisaient défaut. On a saisi cette occasion pour donner plus de souplesse à l'implantation des bâtiments.

LIQUEURS *Morand*
MARTIGNY

Dès maintenant,
vu le grand succès
2 tunnels

Lavage
minute
3⁵⁰
fr.

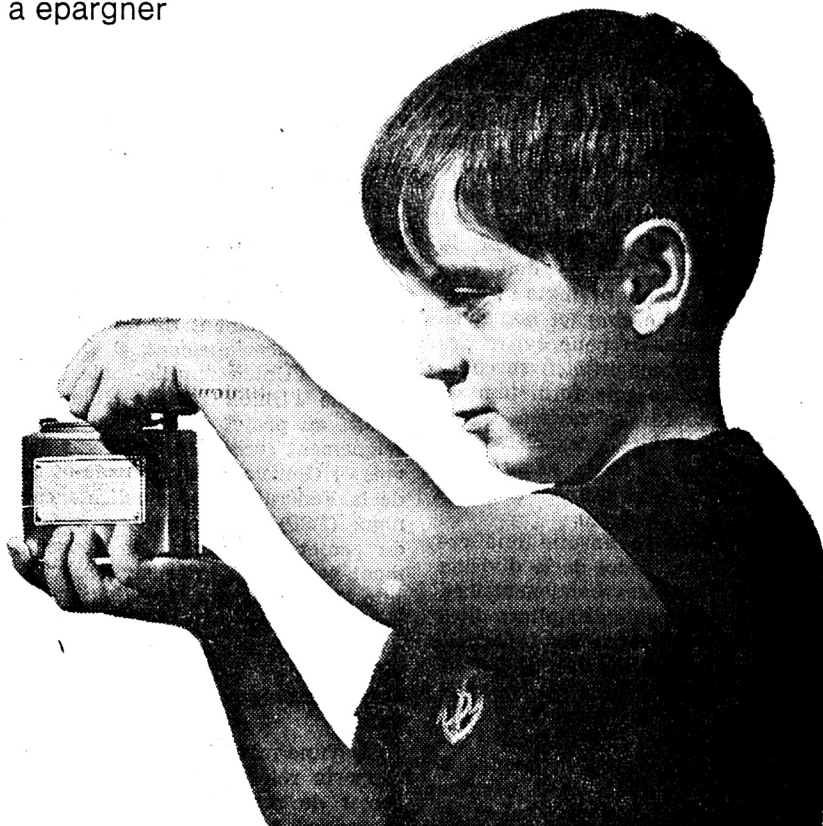
Ouvert jusqu'à 19 h.

Plus d'attente en
début de semaine

Garage
de
l'Autoroute

à 800 mètres de la croisée de
Chavannes, côté Chavannes
en bordure de l'autoroute

Encouragez-le à épargner



Un capital
lui facilitera un bon
départ dans la vie!



Banque Vaudoise de Crédit et d'Épargne

Etablissement issu de la fusion

Union Vaudoise du Crédit et Crédit Yverdonnois

LAUSANNE-YVERDON

20 agences: Aigle - Aubonne - Avenches - Bussigny - Château-d'Ex - Cossonay - Cully - Echallens - La Sarraz - Morges - Moudon - Nyon - Orbe - Oron - Payerne - Renens - Rolle - Sainte-Croix - Vallorbe - Vevey

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

LAUSANNE
« LEUR » PAPE S'EN VA

Commentant, il y a quelques jours, le départ de M. Bovon, M. Ed. Diserens écrivait dans la « Gazette de Lausanne » sous le titre : « Notre pape s'en va ».

« Le pasteur qu'on a plâtré, mais non sans raison, appelé le pape de l'Eglise vaudoise va prochainement se démettre de sa fonction ; M. André Bovon a effectivement charpenté cette Eglise... »

« Les Eglises réformées ont une peur endémique de l'autorité personnelle ; cette crainte est motivée par les excès dont ont souffert les Eglises de type épiscopal et par l'image caricaturale qu'elles se sont faite de leur propre père, le réformateur Jean Calvin. C'est pourquoi, après avoir tâtonné, les Eglises réformées, tout en attribuant aux pasteurs les tâches dévolues précédemment aux évêques, se sont organisées en hiérarchie d'assemblées ; l'application du principe collégial, bibliquement fondé, a supplanté celle du principe de l'autorité personnelle, bibliquement fondé, lui aussi ! »

« Mais les exigences de la vie de l'Eglise sont telles qu'elles viennent corriger les déficiences des systèmes ; le chef suprême de l'Eglise donne à certains serviteurs des charismes qu'ils exercent de façon bénéfrique, en dépit d'une organisation qui ne les reconnaît pas officiellement. De même que l'Eglise réformée de France a eu son pape en la personne du pasteur Marc Boegner, l'Eglise vaudoise a eu le sien !... »

Nous avouons que la façon dont M. Diserens prône l'autoritarisme qu'incarne le pasteur Bovon nous déconcerte un peu, car nous ne sommes nullement certain que cet autoritarisme n'ait pas été une des causes de cette déchristianisation du canton de Vaud dont la « Nouvelle Revue » se plaint si éloquemment.

De plus, à notre connaissance, les papes romains contemporains

n'ont jamais cumulé les uniformes religieux et militaires, tandis que M. Bovon...

Laissons donc au pape ce qui est au pape et à M. Bovon ce qui est à M. Bovon !

DUILLIER UN EXPERT EN ZOOLOGIE

Si le « Stylobille » de la « V. O. » est un fin lettré, il paraît être aussi fort calé en sciences naturelles. C'est ainsi qu'il a publié les notes suivantes, sous le titre « Zoologie » dans un des derniers numéros du quotidien popiste :

« Les zoologues qui se consacrent à l'étude de l'espèce radicale y découvrent aujourd'hui deux variétés dont les caractères s'affirment et dont les mutations ne manquent pas d'intérêt. Il y a tout d'abord la variété nommée Schaffner, parce qu'elle désigne le type radical entré au Conseil fédéral en pauvre orphelin, riche de ses seuls yeux tranquilles, mais qui, à peine sorti du gouvernement, conquiert les plus hautes fonctions d'administrateur des plus puissants géants de l'économie. La seconde variété est assez différente. Elle comprend, au contraire, la sous-espèce des radicaux qui, n'ayant pas pu pénétrer au Conseil fédéral en dépit de qualités qu'ils estimaient eux-mêmes exceptionnelles, passent sans plus attendre à la conquête des conseils d'administration en question. L'un des échantillons marquants de cette branche, qui est aussi vivace mais plus nombreuse que la première, est le distingué conseiller national Pierre Freymond, d'Aubonne et autres lieux.

IL Y A GÉNIE ET GÉNIE

« M. Pierre Freymond, en effet, était entré il n'y a pas longtemps chez Knorr, ce qui lui avait valu le surnom amical de « Paricila-bonnesoupe ». Or, on annonce aujourd'hui qu'il va joindre incessamment le solide au liquide en accédant au conseil de Losinger S. A., le grand trust de la construction et du bâtiment. On ne

saurait mieux cimenter une carrière déjà prometteuse. Et, comme le constatent ses meilleurs amis, l'événement démontre irréfutablement que le génie civil ne saurait se passer du génie tout court. »

Que pensent les radicaux des affirmations biologiques et zoologiques de notre confrère ?

L'ORIENT LES PISSE-FROID NE LE GOÛTENT PAS

On possède le sens de la plaisanterie ou on ne l'a pas ! A la « Nouvelle Revue » jusqu'ici il semblait qu'on n'en était pas dépourvu et nous estimions même que cette qualité bien vaudoise était l'une des qualités les plus marquantes de nos confrères M. Jaccard et A. Marcel, par exemple.

Il apparaît cependant que la jeune génération radicale a changé tout cela. C'est ainsi que, sous la signature de Y. J., nous avons pu lire ces lignes que le plus collet monté des libéraux n'eût pas désavouées :

« Les interventions du socialiste Meylan, écrit M. Y. J., pour plaider en faveur des recours en grâce font rire. Mais cela n'est pas toujours d'un goût très sûr... d'autant plus qu'il s'agit de défendre des personnes condamnées, donc dans une situation difficile. C'est ainsi que ce député déclara un jour, au sujet d'une femme condamnée : « Je me demande comment le tribunal a pu juger cette femme comme étant de mœurs légères, alors que son casier judiciaire est vierge... »

Comme nous le disait l'une de nos connaissances, c'est sans doute le mot « vierge » qui a choqué M. Y. J. Il est, en effet, l'un de ces mots qui n'appartiennent pas au Parti radical.

Vocabulaire mis à part, nous sommes pourtant d'avis qu'un certain humour à l'égard de la justice est une excellente chose, car existe-t-il de véritable compréhension humaine chez ceux qui se prennent au sérieux ? **VÉBE.**

Orchestres des gymnases de Lausanne

Un jeune talent: A.-F. Masson

Agréable soirée que celle à laquelle nous conviait les orchestres des gymnases au temple de la Croix-d'Ouchy, à Lausanne. Et MM. les directeurs Rapp et Yersin auront certainement été rassurés. Il n'existe pas seulement dans leurs établissements des cheveux longs et des gauchistes, mais également quelques artistes en herbe !

Le concert était de composition très classique. Il débuta par une cantate de Buxtehude, « O fröhliche Stunden, o herrliche Zeit ». L'orchestre et les chœurs venaient du Gymnase du Belvédère. M. Henchoz les dirigeaient, et l'organiste André Luy apportait aussi sa collaboration. Sans être trop méchant, on peut qualifier l'interprétation de fantaisiste. D'énormes failles apparentent aussi bien chez les choristes que chez les musiciens. Sans trop approfondir, je puis encore qualifier ce morceau de fumisterie, selon le mot que j'ai entendu à la sortie.

Beaucoup plus cohérente fut la prestation des gymnasiens de la Cité. Ils interprétèrent fort élégamment la suite N° 1 en fa de Haendel « Water Music » où manquaient quelques mesures. On y a remarqué de jeunes solistes brillants (le premier violon surtout). Les cornistes Uhlemann (OSR) et Heyna (OCL) ont apporté leur contribution à cette suite que dirigeait M. Shan.


Retour au Belvédère avec des fragments de « Stabat Mater » de Franz Schubert. Cette œuvre, fort bien jouée, nous permit de découvrir la jeune et belle Anne-Françoise Masson, soprano, qui nous fit une démonstration éblouissante d'un talent très grand. Elle a une voix fort bien timbrée, sensuelle et émouvante. Si dans les aigus elle est d'une sûreté effarante, sa voix gagnerait à être travaillée dans les basses.

Qu'importe ! Si c'est du travail d'amateur, et il m'a semblé que ça l'était (détrompez-moi sans crainte, mademoiselle !) c'est remarquable et faisons fi du reste. Mais retenez son nom : Anne-Françoise Masson, vous en entendrez peut-être parler.

La soirée s'acheva avec le « Concerto N° 15, pour orgue et orchestre », de Haendel encore. Le professeur de mathématiques, Jean Perrenoud en était le soliste. Personnage folklorique, mais très aimé, il se livre aux jeux de l'orgue, instrument bien à sa mesure, en dilettante. Et ce n'est déjà pas mal.

L'effectif de chacun des orchestres est fort restreint (il faut même faire appel à d'anciens élèves). Alors, pourquoi ne pas fusionner et arriver à un tout plus cohérent, qui permettrait de quitter un certain répertoire ? Question posée ; j'attends la réponse !

Danyel GRIVEL.



Mlle Nelly Monge, infirmière-chef générale, Hôpital cantonal Universitaire, Lausanne, nous déclare :

Les travailleurs étrangers qui font partie de l'effectif de l'hôpital sont véritablement attachés à cette maison. La preuve, c'est que bon nombre d'entre eux reviennent chez nous de leur propre gré, après un séjour plus ou moins long dans leur pays. Si l'initiative Schwarzenbach devait être acceptée, on peut dire sans sourire que la vaisselle de l'hôpital, par exemple, ne serait plus à même d'être lavée ! Les chambres de malades devraient être abandonnées à la poussière, ou bien les infirmières spécialisées réduites à accomplir à nouveau les tâches de l'entretien quotidien. Qui en outre n'a pas été séduit par la gentillesse et la grâce d'infirmières n'ayant pas la même couleur de peau que nous ? Non, décidément, je ne peux croire que le Vaudois ne retrouve pas le bon sens légendaire qui a toujours fait sa force !

NON
Votez
Comité contre l'initiative Schwarzenbach

R. Campiche

La dernière heure va sonner

Comment sensibiliser encore l'opinion publique à la veille de la « votation du siècle » ? Tout a été dit, pas forcément entendu. On ne le répètera jamais assez, l'initiative Schwarzenbach est inhumaine, trompeuse, relevant de la pure illusion et elle conduit irrémédiablement au désastre économique.

Au nom du Conseil d'Etat, M. Debétaz a rappelé une ultime fois lors d'une conférence de presse organisée par le Comité vaudois d'action contre l'initiative, les conséquences incalculables qu'aurait, pour le canton de

Vaud, l'acceptation de cette initiative. L'électorat de notre canton représente 8% de l'ensemble des citoyens suisses. C'est peu. Mais cela suffit pour faire pencher la balance.

Le « Mondial » du football, ou d'autres manifestations ne doivent pas être un prétexte à l'abstentionnisme.

Dimanche soir, il sera trop tard. Une chose encore : si certaines réactions négatives des partisans peuvent se comprendre en un certain sens, elle ne doivent pas, en fin de compte, l'emporter dans l'isolement.

Ce serait trop bête de sacrifier toute la collectivité simplement par une réaction égoïste.

K. Sch.

COOPÉRATIVE DES



OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture
Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2 %

OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans

Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24

L'âme, à mesure qu'elle fait des progrès, sent de plus en plus la différence qu'il y a entre une âme pure et une âme souillée. Saint Augustin.

GENÈVE

Rallye 1970 du Parti socialiste genevois

Nous rappelons que le délai d'inscription pour le rallye organisé par la section de Lancy est terminé, cependant, les personnes désirant s'inscrire peuvent encore le faire en téléphonant au 92 10 69 le plus rapidement possible.

La Commission administrative, la direction et le personnel de la Maison de convalescents ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Octave GOLAY

vice-président de la Commission administrative, membre de la commission depuis 1949

Le président de la Commission administrative: **WILLY DONZÉ,** conseiller d'Etat

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.15 16 ans

En couleurs - Un très grand western américain de classe exceptionnelle

WARLOCK, LA CITÉ SANS LOI

Un film d'Edward Dmytryk, avec Richard Widmark, Anth. Quinn, H. Fonda

Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 17.15, 20.30 16 ans

Le plus grand western de tous les temps ! Charles Bronson, Claudia Cardinale, Henry Fonda dans

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

Panavision - Technicolor - Parlé franç.

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30 17.00 20.30 16 ans

INGRID, LES MYSTÈRES DE LA VIE

Après « Helga », avec plus de franchise un nouveau film sur l'éducation sexuelle qui vous révélera ce qui n'a encore jamais été dit ni vu Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans

DERNIER JOUR LES AVENTURIERS

avec Serge Reggiani et Joanna Shimkus Scope - Couleurs Quelques jours seulement

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans

Plus de ciné-lunch jusqu'en automne Couronné plusieurs fois ! Tom Courtenay dans

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND

Régie: T. Richardson - Fav. susp. à 21.00 Parlé anglais, sous-titres franç.-alle.

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

HISTOIRE D'UN MEURTRE

Un nouveau film de suspense Paul Burke, Carol Linley, Marthe Hyer, Peter Lind Hayes Couleurs

Colisée Tél. 32 51 25

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Une des dernières occasions de voir et de revoir la trilogie de Marcel Pagnol - 2e volet

FANNY

avec Raimu, Pierre Fresnay, Charpin Prochainement: CÉSAR

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

En grande première

Un film érotico-comique JEUNES FILLES BIEN... POUR TOUS RAPPORTS

Douze filles en folie contre un homme sans défense Un film en sexy color Parlé français

Georges V Tél. 23 45 31

14.00 16.15 18.15 20.15, 22.15 16 ans

Première suisse - 3e semaine Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautel

LES CHOSES DE LA VIE

N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir Faveurs supprimées

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.15 18.15 20.15, 22.15 16 ans

En première suisse

Catherine Deneuve est TRISTANA de Luis Bunuel Un monument ! En couleurs - Faveurs supprimées

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

Samedi, nocturne à 23.15

DERNIER JOUR CANDY

Ewa Aulln, avec C. Aznavour, M. Brandon, R. Burton, J. Coburn, W. Matthau, R. Starr, J. Huston, etc.

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.30, 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.30 4e semaine Le nouveau Costa-Gavras, le réalisateur de « Z »

L'AVEU

avec Yves Montand et Simone Signoret Scénario, adaptation et dialogues de Jorge Semprun Fav. supprimées

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 20.30 16 ans

En 70 mm., écran géant, son stéréophonique ! - Parlé français Richard Burton et Clint Eastwood dans

QUAND LES AIGLES ATTAQUENT

Un sommet du film de guerre et d'aventures !

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 16 ans

Parlé français John Wayne

100 DOLLARS POUR UN SHÉRIF

Nouvelles secousses au Pérou où la situation des rescapés est dramatique

« La terre tremble, les montagnes s'effondrent sur nous » tel a été le message radio reçu mardi soir de la petite ville de Huallanca dans la région du Pérou où s'est produit le séisme de dimanche dernier, avant que les communications ne soient coupées, a dit mercredi un porte-parole militaire.

De nouvelles secousses telluriques ont été signalées mercredi, provoquant des glissements de terrain. Dans certains endroits, des pans de montagne se sont effondrés. Ce matin encore, on annonçait de nouvelles secousses.

Pendant ce temps, le nombre des morts augmente en raison du froid et de la faim, alors que des menaces d'inondations et d'épidémies pèsent sur la zone sinistrée.

A Yungay, les 2500 survivants se sont réfugiés, apprend-on dans le cimetière demeuré intact, mais un autre danger se précise: les eaux de la rivière Santa qui court le long de la vallée du Huyalas, en direction du nord, se trouvent en effet bloquées par l'avalanche qui a rayé de la carte Yungay. Elles menacent de déborder et d'inonder les villages qui ont résisté au séisme.

En outre, le problème sanitaire commence à devenir dramatique. Les cadavres en décomposition commencent à rendre l'air irrespirable dans certains quartiers de Huaraz et les vautours ont fait leur apparition dans le ciel maintenant bleu et sans nuage. A Yungay, la fosse commune des 17 000 morts sera la masse rocheuse qui s'est abattue sur la ville. Très peu de corps pourront être dégagés et beaucoup seront charriés jusqu'à la mer par la rivière Santa. Il n'y a pas assez de survivants pour enterrer les morts.

La zone sinistrée, placée sous contrôle militaire, est sévèrement surveillée. Des tentatives isolées de pillage ont été rapidement réprimées ainsi que des incidents causés par les survivants affamés qui tentaient de trouver quelque nourriture.

Le porte-parole de la présidence péruvienne a encore annoncé qu'il fallait craindre un sensible dépassement du bilan actuel de la catastrophe, qui s'élève pourtant déjà à 30 000 morts...

Que fait donc « Soyouz 9 » ?

Les deux cosmonautes soviétiques — Nikolaïev et Sevastianov — qui ont déjà couvert près d'un million de kilomètres à bord du vaisseau « Soyouz-9 », accomplissent avec succès le programme de leur vol, a indiqué mercredi soir l'agence Tass.

Tous les appareils installés à bord du vaisseau fonctionnent normalement. L'agence soviétique rappelle, que les deux cosmonautes ont modifié déjà trois fois l'orbite de leur vaisseau — au cours de la cinquième révolution, de la douzième et de la dix-septième révolution. Actuellement « Soyouz-9 » poursuit son vol sur une orbite aux paramètres suivants: apogée — 266 kilomètres, périégée — 247 km.

L'agence soviétique souligne que le nouveau Soyouz poursuit la réalisation d'un vaste programme dont l'aboutissement sera la création de stations orbitales.

L'observatoire de Bochum affirme dans un communiqué publié mercredi que l'orbite suivie par « Soyouz-9 » n'est pas du tout classique.

L'observatoire de Bochum note que, contrairement aux autres vols spatiaux soviétiques, « Soyouz-9 » survole pratiquement toujours la nuit l'Union soviétique, l'Europe, les Etats-Unis et la Chine.

« La mission d'observation des couches glacées qu'on lui avait soignée lors de son départ, semble tout à fait invraisemblable, car son plan d'inclinaison de 51,7 degrés ne lui permet pas de passer au-dessus de l'Arctique ou de l'Antarctique. Si ce vaisseau ne fait pas de l'observation à l'infrarouge, alors il est probable que « Soyouz-9 » est chargé d'une nouvelle mission de recherche astronomique et de navigation spatiale », dit le communiqué de l'observatoire.

Le canon tonne toujours au Proche-Orient

Deux écolières tuées, onze autres enfants et cinq adultes blessés, tel est le bilan de tirs de roquettes dirigés mercredi par des maquisards arabes contre la ville de Beit-Shean.

A deux heures et demie d'intervalle des roquettes Katiousha tirées à partir du territoire jordanien sont tombées sur le centre de la ville, atteignant notamment deux écoles.

Par la suite, en représailles, des vagues d'avions israéliens ont pilonné des objectifs en Jordanie.

En outre un duel d'artillerie de plus de 2 heures a opposé les forces israéliennes et jordaniennes dans le nord de la vallée du Jourdain, hier matin. Le soir, les Jordaniens ont bombardé Tibériade, faisant 2 morts.

D'autre part, l'aviation israélienne a attaqué hier matin pendant six heures consécutives (de l'aube à midi) des objectifs égyptiens situés dans la zone du canal de Suez.

Toutes les liaisons routières avec

Port-Saïd à l'extrémité nord du canal de Suez, ont été coupées par les bombardements de l'aviation israélienne, déclare-t-on de source militaire à Tel-Aviv.

Selon ces sources, le port égyptien ne pourrait presque plus être atteint que par la voie maritime.

Une proposition d'initiative israélienne de paix à l'égard du Liban a été présentée mercredi, avec l'approbation du cabinet israélien, à la commission pour la sécurité et les affaires étrangères de la Knesset par M. Samuel Tamir, député du Parti nationaliste Centre libre.

Abba Eban a déclaré qu'Israël était disposé à établir la paix avec le Liban sur la base des frontières actuelles et que le gouvernement continuerait à faire tout son possible pour convaincre les Libanais que leur intérêt est dans le respect du cessez-le-feu et que leur désir de paix n'a d'égal que celui d'Israël.

Nixon se vote des félicitations...

Le président Nixon a déclaré mercredi soir qu'il se trouvait désormais en mesure de dire que l'opération entreprise en territoire cambodgien par les troupes américaines et sud-vietnamiennes était « la plus réussie de cette longue et difficile guerre ».

Le président a ajouté que « tous les objectifs militaires essentiels avaient été atteints », que les forces combinées américaines et sud-vietnamiennes avaient capturé et détruit une quantité de matériel de guerre bien plus importante que prévu et que les pertes avaient par contre été bien moins grandes que l'on ne le pensait (on les avait estimées au moyen d'ordinateurs...).

Le président Nixon a reconnu qu'il se devait d'écouter ceux qui dans son pays ne sont pas d'accord avec sa politique, mais a ajouté: « J'ai aussi l'obligation solennelle de prendre des décisions difficiles quand j'es-

time qu'elles sont nécessaires pour protéger la vie des 400 000 jeunes Américains qui restent au Vietnam. »

Le président Nixon a rappelé sa promesse de « mettre fin à la guerre » et a affirmé qu'il « tiendrait cette promesse ».

D'ores et déjà, a annoncé M. Nixon, 17 000 des 30 000 militaires américains qui avaient été engagés dans l'opération cambodgienne ont pu regagner le Vietnam.

Les seules activités militaires américaines qui subsisteront après le 1^{er} juin au Cambodge seront d'éventuelles missions aériennes destinées à arrêter les mouvements de troupes communistes, de façon à assurer si nécessaire la protection des troupes américaines au Vietnam.

Le président n'a pas précisé quand les troupes sud-vietnamiennes se retireraient du Cambodge.

CUBA: L'ÉCHEC DE LA « ZAFRA »

L'annonce faite par Fidel Castro il y a quelques jours que la « zafra » de dix millions de tonnes de sucre ne serait pas réalisée ne peut qu'accroître le climat de désenchantement qui, de l'avis de tous les spécialistes des problèmes cubains, menace de se substituer à l'enthousiasme révolutionnaire d'antan.

Toute la population de l'île, dirigeants compris, avait été mobilisée pour couper les cannes. L'objectif était au fond plus politique et psychologique qu'économique: bien qu'on ignore encore quel sera le bilan exact de la récolte, c'est l'aveu de l'échec plutôt que son ampleur et le chiffre qui importe. Il s'agissait de démontrer que « cette fois », le plan serait exécuté.

L'échec met en question, qu'on le veuille ou non, les options essentielles du castrisme durant la dernière période: la « militarisation de l'économie », décrite de façon saisissante par René Dumont dans son dernier livre: « Cuba est-il socialiste? »¹; le rapprochement relatif du « modèle soviétique » des années 30, qui coïncide depuis 1968 avec un alignement résigné sur les positions essentielles de Moscou, tandis qu'une sourdine a été mise au soutien du mouvement révolutionnaire en Amérique latine; enfin, une conception même de l'homme

qui, demandant à celui-ci l'impossible, prétend le mettre totalement au service de la collectivité, répudie tout « intérêt » matériel et, à la limite, met en danger toute espèce de démocratie à la base, la cause s'incarnant sans cesse dans une bureaucratie autoritaire.

On peut tout miser, en effet, sur l'idéalisme révolutionnaire, mais pendant de très courtes périodes historiques, lorsque la vague révolutionnaire soulève un peuple entier. Ou bien l'on peut vouloir faire sortir « l'homme nouveau », « l'homme socialiste » de structures sociales (et donc de conditions économiques) radicalement neuves. C'est même là l'essence de la pensée marxiste. Mais vouloir dégager « l'homme nouveau » au milieu des désillusions et des échecs, dans le cadre d'une économie sous-développée et d'un socialisme de la pénurie, n'est-ce pas un étrange défi lancé au marxisme classique autant qu'au bon sens. Au plus, à Cuba, l'enthousiasme fera place à la résignation, au plus l'argument autoritaire substituera à la libre volonté créatrice, au plus le régime sera miné dans ce qui a fait si longtemps sa force: la confiance du peuple.

O, Cuba a été, et demeure malgré tout, un grand espoir. C'est pourquoi on ne peut oublier la cause fonda-

mentale de ses échecs, de ses difficultés, des désillusions après dix ans de privations héroïques: l'état de siège imposé à la révolution cubaine par les Etats-Unis.

Pire encore, la véritable nature de l'interdit qui pèse sur Cuba trouve son prolongement naturel dans les conceptions de la bureaucratie soviétique. Cuba est une charge pour l'URSS, les Etats-Unis maintiennent l'embargo parce qu'ils tiennent à ce que Cuba reste une charge pour l'URSS. C'est l'aspect le moins « tor-du » de la question. Plus profondément, les Etats-Unis ne veulent pas qu'émerge à Cuba une société nouvelle réussie qui soit un modèle attrayant pour l'Amérique latine et pour le tiers monde. Et la bureaucratie soviétique n'a jamais été désireuse — c'est l'histoire de Staline et de l'Espagne, de Brejnev et de la Tchécoslovaquie — de tolérer le développement d'un modèle socialiste non conforme au modèle stalinien... La révolution cubaine a libéré Cuba du système capitaliste, mais comment Cuba pourrait-il se libérer de la « double hégémonie » des super-grands.

(« Le Peuple », Bruxelles.)

R. F.

¹ Dans un autre ouvrage récent, K. S. Karol est sensiblement moins pessimiste.

Reckingen: Encore beaucoup de travail

Plusieurs mois après l'avalanche catastrophique de Reckingen, les travaux de déblaiement se poursuivent dans le village haut-valaisan. Et notre photo montre qu'il y a encore un ouvrage considérable à abattre pour effacer les traces de la catastrophe.



EN QUELQUES LIGNES

● PARIS. — Quatre anciennes personnalités communistes, dont Roger Garaudy et Charles Tillon, ancien ministre, ont publié, mercredi, une déclaration critiquant l'attitude de la hiérarchie du Parti communiste français.

● OSLO. — La Norvège connaît, depuis mercredi, la « fièvre du pétrole » à la suite de l'annonce, mardi, de la découverte d'une importante nappe, en mer du Nord, au large des côtes norvégiennes.

● WASHINGTON. — La Banque Mondiale a annoncé, mercredi, l'octroi d'un prêt de 25 millions de dollars à la Banque de Développement Industriel d'Israël pour lui permettre de faire à son tour des prêts en devises à des entreprises industrielles pendant les deux prochaines années.

● PARIS. — La 16^e session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale qui vient de prendre fin, à Paris, a duré deux jours au lieu de quatre. Les problèmes abordés ont été: le Proche-Orient, la sécurité européenne, les relations Est-Ouest, la constitution politique et l'avenir de l'UEO après le sommet de La Haye. L'accent a été mis sur l'harmonisation des politiques des pays membres.

La prochaine session de l'assemblée, aura lieu du 16 au 21 novembre. Mais, dès les 5 et 6 juin, le Conseil des ministres se réunira à Bonn, où la France, après une absence de quinze mois, doit réoccuper son siège.

● BELFAST. — La capitale de l'Irlande du Nord a encore connu une nuit de tension ponctuée par des explosions de grenades lacrymogènes utilisées par les forces de l'ordre pour disperser des groupes de manifestants menaçants. Les affrontements entre manifestants des deux confessions se sont poursuivis tard dans la nuit.

● MOSCOU. — La « Pravda » a mis en garde, hier matin, les pays scandinaves contre la tentation d'adhérer au Marché commun « groupement politico-économique, qui sert les intérêts de l'OTAN ».

● BUENOS AIRES. — L'ex-président Pedro Eugenio Aramburu serait exécuté aujourd'hui et son cadavre échangé, le 8 juin prochain, contre celui d'Eva Peron, selon un nouveau communiqué des ravisseurs.

Le fusil qui fait l'homme ?

Le Gouvernement français a décidé de ramener de 18 mois à un an la durée du service militaire. Le projet de loi ad hoc doit encore être approuvé par le Parlement. En outre, de nouvelles dispositions d'exécution ont été prises. Elles trahissent un état d'esprit détestable, perpétuant la légende nocive que c'est le service militaire à lui seul ou presque qui fait l'adulte et le bon citoyen. Qu'on en juge: les jeunes français pourront choisir d'accomplir leur service entre l'âge de 18 et de 21 ans. Mais l'octroi des sursis sera limité à ceux qui font des études médicales, à ceux qui sont au service de la coopération technique ou qui sont affectés à la recherche scientifique. Exclusivement. Et même dans ces cas — le choix est parfaitement arbitraire! — les sursitaires seront pénalisés: ils feront 16 mois de service, eux! En revanche, les jeunes qui auront choisi d'accomplir leur période dès 18 ans se verront automatiquement accorder le droit de vote: c'est le fusil qui fait la maturité, en somme...

Grande-Bretagne: beaucoup de tumulte

La campagne électorale britannique se déroule sous le signe de tentatives croissantes de désordres, lors des assemblées, et selon un nouveau style de violence et de troubles.

Pour la deuxième fois déjà, H. Wilson, premier ministre, s'est fait accueillir à coups d'œufs lors des assemblées électorales. Il a cependant froidement remarqué que les œufs ne devaient vraisemblablement pas être si chers et le coût de la vie pas si élevé que les conservateurs le prétendent. Quant à M. Amery, candidat conservateur, ancien ministre de l'aviation civile, il a servi de cible au lancer de farine, eau et tomates, de telle sorte que son meeting a dû être interrompu après quelques minutes.

L'assemblée électorale à laquelle participait le leader adjoint du Parti travailliste et ancien ministre des Affaires étrangères, George Brown, s'est déroulée de façon plus violente encore. A Colchester, G. Brown a été frappé à l'estomac par un étudiant extrémiste. Il a riposté et une auditrice a commencé à le frapper avec sa canne en le traitant de trouble-fête. Il s'en est suivi un tumulte tel que cette réunion a également été interrompue.

En Ecosse, la police s'est mise à veiller d'une manière particulière sur l'ancien premier ministre conservateur M. Alec Douglas Home, car des inconnus ont menacé de l'assassiner. Toute une unité de police le suit de meeting en meeting et surveille les hôtels où il passe la nuit au cours de sa tournée électorale.

De tels recours à la violence et aux voies de fait sont nouveaux et n'ont rien de commun avec les habituelles campagnes électorales britanniques.